POUR OFFRIR LE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE.... IL FAUT D'ABORD ÊTRE PHOTOGRAPHE!!!
Journal Altitude
365 Principale, St-Donat 424-2610

Investissements & Assurances
Question de Finance inc.
Cabinet De Services Financiers
www.questiondefinance.com
819-424-4747
En vouloir plus pour votre argent... 1-888-625-1477

SAINT-DONAT • 20 FÉVRIER 2009 • VOLUME 37 • Nº 3 • 20 pages • Nouvelles de Saint-Donat, NDM, Entrelacs, Chertsey et régions

Le Journal Altitude 1350

55¢
No convention 40012824
No PAP 8892

Lancement du Domaine de la Forêt Ouareau à NDM

par Jean Lafortune

Le mercredi 21 janvier dernier avait lieu, à Notre-Dame-de-la-Merci, le lancement du projet domiciliaire Domaine de la Forêt Ouareau avec l'ouverture officielle de la maison témoin située au 2058, chemin du Canard Blanc, à deux minutes de la route 125.

Ce projet est une initiative de Rayben Consruction, en collaboration avec Info-Logements Laurentides et le groupe H2O, de Saint-Donat. Ce consortium construit des logements locatifs et des chalets de location dans la région Laurentides-Lanaudière. Le projet du Domaine de la Forêt Ouareau à Notre-Dame-de-la-Merci est situé à 15 minutes de Saint-Donat directement sur le nouveau poste d'accueil du parc de la forêt Ouareau, site développé pour la pratique des sports de plein air dont la randonnée pédestre, le vélo de montagne, le camping rustique, le canot-kayac, l'escalade, la raquette et le ski de fond, entre autres. Ce domaine se trouve à 20 minutes de trois stations de ski: le Mont-Garceau, le Mont La Réserve et Val-St-Côme.

Un grand lac artificiel sera bientôt aménagé sur le site d'une quinzaine de maisons qui seront offertes pour vente ou location. Les maisons du domaine seront construites en bois rond ou en pièce sur pièce. Les acheteurs auront le choix d'acquérir un terrain de 32 000 pieds carrés pouvant être modifié selon leurs critères désirés donnant accès à la rivière Dufresne, de Notre-Dame-de-la-Merci, en plus d'offrir une plage de sable fin et un parc complet pour les enfants aux abords du futur lac qui naîtra dans une immense sablière désafectée.

La maison visitée lors du lancement, construite pièce sur pièce de la compagnie Bois de la Baie-James dont le distributeur est Rayben Construction, est entièrement meublée par Ameublement Barbeau & Garceau, de Saint-Donat. La décoration a été confiée à Nathalie Dupuis, décoratrice.

Les personnalités locales présentes lors du lancement du projet ont également eu un aperçu des plans préliminaires d'une auberge de 20 chambres avec salle à manger et piscine dont la construction est prévue à une date indéterminée. Les personnes intéressées peuvent visiter la maison témoin en contactant Patrick Charette au 819-424-5275.

Photo prise lors de la visite de la maison témoin du Domaine de la Forêt Ouareau. De gauche à droite: le maire de Saint-Donat Richard Bénard, Benoit Sauvé, de Rayben Construction, le maire de Notre-Dame-de-la-Merci Julien Alarie et Patrick Charette, de Rayben. Photo ALTITUDE

Jean Bourdeau pratique le ski depuis 70 ans

Jean Bourdeau au mont Garceau.

par Jean Lafortune

À l'âge vénérable de 82 ans bien sonnés et Donatien permanent depuis plusieurs années, Jean Bourdeau a commencé à glisser sur des planches il y a 70 ans sur une petite pente près de chez lui dans le quartier Ahuntsic, à Montréal, puis sur le mont Royal.

À Saint-Donat où il a rencontré sa femme Francine dans les années 1950, c'est au mont Jasper qu'il continua à évoluer dans un sport qu'il aimait de plus en plus, dans les années 1940. Il y fut même patrouilleur durant les saisons 44-45 et 45-46. Puis ce fut au mont Garceau qui inaugura ses pentes en 1964. C'est également là que ses enfants (il en a cinq) et ses petits-enfants viennent skier lorsqu'ils sont en visite l'hiver à Saint-Donat.

"À Noël dernier, j'ai skié avec eux à Garceau. Ça faisait trois générations à dévaler les pentes en même temps, dit-il. Il y a deux semaines, alors que je montais dans une chaise en compagnie d'un jeune élève Sport-Étude de Terrebonne, je lui ai demandé son âge. Il avait 12 ans. Je lui ai fait remarquer que son équipement était très différent de celui avec lequel je skiais à son âge en passant par les skis paraboliques, les bottes, les vêtements, le casque etc.

«Pendant toutes ces années. j'ai pratiqué ce sport que j'ai toujours aimé et que j'aime grandement encore. Je remercie la Providence de m'avoir donné la bonne santé et de bonnes jambes pour pratiquer ce beau sport, et je souhaite à tous la même chose.»

Desrosiers FORD
STE-AGATHE LACHUTE - MONT-TREMBLANT
Ford
MAINTENANT TROIS ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR !
1-800-567-6702

Optique Expert du nord
Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes
Pour les plus beaux yeux en ville
Saint-Donat
508, rue Principale 819-424-3181

ÉCOROUTE
Le seul démarreur à distance à la fois efficace et écologique
À partir de 119,99 $ +taxes
Lebeau Vitres d'autos
1061, rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
1-800-263-2710
819 326-2882
Lebeau

Bonne route
HONDA de Sainte-Agathe
ÉCONOMISEZ !
CR-V LX 2WD 2008
358 $
0 comptant
0 transport et préparation
0,9 %
OBTENEZ une carte d'essence de 1 000 $
HONDA DE SAINTE-AGATHE
1717, route 117, Ste-Agathe-des-Monts
819.326.1717 1.877.326.1717
HONDA

OPINION du lecteur

Sympathie et solidarité fraternelle

Commandant Jacques Beaupré
Sûreté du Québec
Re: *décès accidentel de mon épouse, Francine Morin, à Notre-Dame-de-la-Merci le 22 octobre dernier (2008)*

Monsieur,

À l'occasion de la perte immense que mes enfants et moi avons subie, ce tragique mercredi-là et en dépit de ma peine incommensurable, j'ai été à même de remarquer, et je tiens à le souligner, tout le tact, la délicatesse et le professionnalisme de vos policiers qui ont eu la tâche ingrate de m'apprendre la nouvelle, Mme Sylvie Leclair et M. Serge Demarbre, de même que de celui qui a été chargé de l'enquête, M. Benoît Grenier.

On m'a rapporté aussi que le conducteur de l'autre véhicule impliqué, M. Robert Ayotte, avait été blessé. Je le salue puisque copie de la présente sera expédiée au *Journal Altitude*, et espère qu'il va mieux.

Je n'ai pu aller le voir en personne, à date, ayant dû me remettre d'un infarctus subi quelques semaines après le décès de ma Francine. Mais je compte bien le faire sous peu. Je profite aussi de l'occasion pour saluer et remercier tous les Donatiens qui m'ont spontanément témoigné tant de sympathie et de solidarité fraternelle. Je ne l'oublierai jamais.

Veuillez croire, commandant Beaupré, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean Morin, St-Donat

Mise au point à La Bouée

La vérité, la voici. Non, je ne suis pas malade, non je ne suis pas partie à Montréal ou Joliette. Je suis toujours à Saint-Donat.

Mais le bénévolat, c'est comme la télévision: quand on vieillit, on vous fait voir que vous n'êtes plus utile. Donc il vaut mieux se retirer.

À vous, chers invités de La Bouée, je vous laisse un souvenir, oui, le souvenir d'une chanson. Chanson d'anniversaire, je vous l'ai chantée avec amour. Je sais très bien que ça va vous faire plaisir de souligner votre fête. Même si parfois je voyais couler une larme.

Merci de vos bonnes paroles à mon égard. Je vous aime et ne vous oublie pas.

Pauline Mireault, Saint-Donat

Expropriation déguisée au lac Croche?

M. Gaétan Morin, préfet, MRC de Matawinie

Monsieur,

Suite à une lettre qui vous a été envoyée le 10 septembre 2008, nous vous avons rencontré le 29 octobre 2008, et étaient présents à cette rencontre Mme Édith Gravel, de l'environnement, M. Richard Bénard, maire de la municipalité de Saint-Donat, M. Michel Séguin, directeur général, et M. Pierre Dupuis, chef en environnement de la municipalité de Saint-Donat.

Lors de cette rencontre, nous avons expliqué clairement qu'à cause du barrage sur la rivière Ouareau, la majorité des terrains des propriétaires du lac Croche se retrouvent dans la bande riveraine et que plus de 100 chalets se retrouvent à la limite ou à l'intérieur de celle-ci, selon le règlement #110-2007 de la MRC de Matawinie, alors que ces chalets ont été construits avant que le barrage ne soit érigé. Nous vous avons aussi mentionné que selon les articles #952-977 - 3027 et 3042 du code civil du Québec, vous ne pouviez vous approprier nos terrains sans notre consentement et que cette façon de faire constitue à notre avis une expropriation déguisée au nom de l'environnement (algues bleues).

Dans la politique du gouvernement du Québec pour la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, il est clairement écrit que cette politique a été révisée afin de prendre en considération certaines situations particulières, compte tenu de la qualité du milieu ou de son degré d'artificialisation. Il est aussi écrit que l'application stricte des règles de la politique dans ce genre de situation ne correspond pas toujours à la réalité et qu'il peut s'avérer nécessaire d'adopter des mesures différentes. Nous croyons, monsieur le préfet, que nous sommes dans une situation particulière.

Nous vous avons aussi mentionné qu'il est inacceptable que vous fassiez une disparité entre les lacs de 400 hectares et plus et les petits lacs en ce qui concerne les accès aux lacs. Après discussion, nous constatons que cette disparité n'a pour unique but que le contrôle des embarcations sur les lacs et non la protection de l'environnement. Alors, nous vous reposons une fois de plus les questions suivantes. Que faisons-nous l'automne avec nos quais? Alors que les lacs Ouareau et Archambault ont 5 mètres pour l'accès aux lacs, que faisons-nous de nos pontons alors que nous n'avons que 2 mètres?

Nous trouvons cette mesure injuste et inacceptable. Nous vous avions aussi mentionné que selon nous, la réussite de participation se fait beaucoup mieux par l'éducation et la sensibilisation que par la répression.

Vous êtes la seule MRC à mettre de l'avant cette mesure que nous trouvons draconienne et selon nous injustifiée. Nous avons eu une discussion avec M. Michel Séguin, directeur général de la municipalité de Saint-Donat, et il nous a dit qu'ils ont à trois reprises essayé d'entrer en contact avec vous au sujet de notre dossier et qu'ils n'ont eu aucun retour d'appel de votre part. Nous vous rappelons que vous vous êtes engagé à étudier notre situation au lac Croche conjointement avec les représentants de la municipalité de Saint-Donat, afin de trouver une solution à nos problèmes. Nous vous demandons de respecter votre parole et d'aller de l'avant dans notre dossier en évitant les querelles de ménage s'il y a lieu.

Nous demandons une nouvelle rencontre d'ici le 15 mars 2009 et attendons une réponse écrite de votre part sur les sujets qui font l'objet de cette lettre afin de connaître vos intentions.

Vous remerciant à l'avance,

Regroupement pour les droits des propriétaires de la MRC de Matawinie, secteur lac Croche, Saint-Donat, Qc

Clarification sur mon absence

Au cours des derniers mois, je suis souvent questionné sur le fait que je suis absent lors des interventions effectuées par le Service de protection contre les incendies et de la sécurité publique à Saint-Donat.

Malgré les multiples démissions touchant le Service au cours de la dernière année, je tiens à clarifier que dans mon cas, il ne s'agit aucunement d'une démission, comme le croient plusieurs.

Ayant pris position sur certains événements en tant que membre à part entière du Service, celui-ci a jugé bon que je sois démis de mes fonctions de pompier volontaire. Sachez qu'en aucun temps je n'ai songé de cesser de servir et protéger la communauté de Saint-Donat, ses citoyens et leurs biens et qu'au cours des cinq dernières années, mon implication, mon dynamisme et ma volonté auront été des plus honnête et franc.

Dans le respect de la confidentialité, veuillez accepter cette clarification. Merci de votre compréhension. Sincèrement.

Dr Benoit Lagacé, d.c.
chiropraticien

Pour perpétuer le Courrier du Père Noël

La date du 12 décembre prochain a été retenue pour reprendre le défilé du Courrier du Père Noël dans les rues de Saint-Donat, poursuivant ainsi l'oeuvre de la regrettée Ruby DeCastegnier.

Le comité organisateur de cet événement est à la recherche de collaborateurs pour l'aider à perpétuer ce grand événement de nuit. Il y aura donc rencontre pour tous les intéressés le jeudi 12 mars prochain à 19h à la Maison de la Culture de Saint-Donat.

Ils ont supporté le défilé du Père Noël

Sylvain Sigouin, responsable du comité du défilé 2008 du Père Noël à Saint-Donat, remercie tous ceux qui ont permis d'illuminer les yeux des enfants le 13 décembre dernier et de décorer leur visage dan la surprise et la joie du temps des Fêtes.

André Savard, écrivain; Assurances Lafrenière et St-Amour inc.; Bertrand & Prescott S.E.N.C. Avocats;

Boulangerie St-Donat; Cadets de l'Air; Caisse Desjardins de Saint-Donat; Carrosserie Pierre Mathieu inc.; Clinique d'Esthétique Image; Club de Patinage Artistique de St-Donat; Club Le Paradis du Quad; Construction Claude Hayes; Construction Rénovation Clément et François Issa; Dépanneur Atout Prix; Dr Benoit Lagacé, chiropraticien; Duo Design enr.; Écuries de la Rivière Noire; Ève et Meg St-Georges;

Fleuriste Saint-Donat; Le Journal Altitude; La Maison des Jeunes; Le Père Noël; Les Constructions Georges Desrochers; Les Entreprises Guy Desrochers; Les Femmes Actives de Saint-Donat; Les Filles d'Isabelle; Metro Boucher inc.; M. St-Amour et Fils inc.; Municipalité de Saint-Donat; Pharmacie Julie Joanis; Service des Incendies de Saint-Donat; Sports St-Donat; Variétés Prud'homme; Variétés St-Donat;

Vézina, Forget & Associés inc.; Les membres du comité du défilé du Père Noël.

Ainsi que tous ceux et celles qui, de près où de loin, ont participé à la réalisation de cette magnifique journée. Grâce à vous tous, Ruby sera toujours présente à la Place de l'Église, et nous ne l'oublierons jamais.

Les activités de la Maison des jeunes pour février

Bravo et Merci à tous les jeunes qui sont venus aider et encourager la Maison des jeunes dans le cadre du Carnaval d'hiver le 7 février dernier.

Voici l'horaire du mois de février 2009:

Dimanche 15, 13h-17h: ciné club. Le 22, club de lecture.

Mardi 19, 16h30-22h: souper de groupe. Le 24: LNH.

Mercredi: 13h45-18h, aide aux devoirs.

Vendredi 13, 17h-22h, fondue au chocolat. Le 27, LNH + hockey extérieur.

Samedi 21, 13h-22h: jeux vidéos. Le 28: projet art.

Venez vous divertir à la MDJ pendant la semaine de relâche. Nous vous réservons une foule d'activités intéressantes. Par exemple: ski de fond, raquette, ski alpin, Donjon Dragon, *Bout Camp* au *Gym Action Fitness*, hockey sur glace ou neige, patin, glissades sur tubes etc.

Pour en savoir plus, visitez le site de la Maison des jeunes dès la fin février.

Au plaisir de vous voir en grand nombre!

Caroline Lapointe, coordonnatrice-animatrice

Avec des gens de confiance et d'expérience

CHEZM@TIK Centre Informatique

337 rue St-Donat, Place Monette
Tel : 424-1400 Fax: 424-1466

Boitier standard
Amd Athlon X2 5000 S754
Disque dur 320gb
Mémoire 2 x 1gb, LG dvd-rw
Carte réseau, son, video GF6100
Clavier, souris, haut-parleur
Windows xp en sus 135.00$

Spécial : 499.99$

Ordinateur de base

GPS TOMTOM ONE 130

199.99$

Vente et réparation d'ordinateur
Service commercial et résidentiel
Formation et service à domicile
Soutien technique
Café Internet

Création site web

Notre travail est garanti. www.chezmatik.com

ÉDITION DE MARS

Date limite pour messages et publicités:

11 MARS

Le Journal Altitude 1350

Adresse postale:
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-5528
Fax: (819) 424-3615

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Transmag inc., Montréal (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toute précaution ait été prise pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur: **Martin Lafortune**
Rédacteur en chef: **Jean Lafortune**
Publicité: **Nathalie Boussion**

Une publication **COGEPLAN**

Répertorié dans **CARD** (Canadian Advertising Rates & Data)

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal. Canada

Le mot du maire

Richard Bénard
maire

C'est dans l'édition de ce journal du mois de janvier dernier qu'on devait y retrouver la présentation du budget de la municipalité pour l'année 2009. Il semble que des problèmes d'impressions ont fait en sorte que certaines parties de la présentation étaient illisibles. Nous vous représentons donc à nouveau les détails du budget de la municipalité pour l'année en cours dans la présente édition.

Nous avons récemment publié l'appel d'offre pour le «resurfaçage» et l'élargissement d'un tronçon de la rue Allard, soit entre la rue Desrochers et le chemin Du pied de la côte. Nous espérons être en mesure de réaliser les travaux au cours de l'été prochain.

Le 30 janvier dernier a eu lieu une visite terrain de la coupe forestière qui a présentement lieu sur le Mont-D'or à Saint-Donat. Ont participé à cette visite le comité de la foresterie sur lequel siègent des représentants d'associations de lacs, d'organismes récréatifs, des représentants forestiers, du ministère des Ressources naturelles et de la faune ainsi que des représentants de la municipalité. De façon unanime, les participants ont été très satisfaits des nouvelles pratiques mises en place par les forestiers afin de respecter l'harmonisation des différentes activités avec les attentes signifiées par les autorités municipales et les différentes associations et organismes de notre milieu, à l'égard de la protection de l'environnement et des activités récréotouristiques.

C'est lors de la séance du conseil municipal, qui a eu lieu le 9 février dernier, que fut officiellement nommée Mme Francine Brault ainsi que MM. Frédéric Ayotte, Réginald Crevier, Pierre Forget, Claude Lambert et Paul Laurent sur le comité de réflexion en matière de gouvernance. Un des principaux mandats dudit comité sera de préparer et procéder à des consultations publiques sur l'appartenance de notre municipalité à une MRC plutôt qu'une autre.

Lors de cette même séance du conseil municipal, votre conseil a mandaté une firme afin d'élaborer un plan d'aménagement de la rue Principale entre l'intersection de la route 125/329 et la rue Dupuits. Le désir étant de diminuer l'impact visuel de la largeur de la chaussée et d'y intégrer des aménagements paysagers.

Malgré les conditions climatiques défavorables connues la semaine dernière, la traditionnelle randonnée du maire en motoneige a eu lieu. Je tiens à remercier M. Réal Guertin pour l'organisation de cette journée.

Compte tenu de certains délais lorsque vous présentez une demande de permis, j'invite ceux et celles qui songent à des projets de rénovations ou de constructions au cours des prochains mois à faire vos demandes prochainement. Notre personnel au service d'urbanisme demeure disponible et se fera un plaisir de répondre à vos questions.

C'est le samedi 7 février dernier que s'est déroulée la journée «Plaisirs d'hiver» au Sentier des Étangs, laquelle était organisée par notre Service des loisirs. C'est une quinzaine de sculptures sur neiges aussi belles les unes que les autres qui ont été créées. Malgré la pluie verglaçante en après-midi, vous avez été nombreux à participer aux diverses activités organisées, et plusieurs prix de participation ont été remis. La soirée s'est terminée avec le patinage aux flambeaux, des guimauves et un bon chocolat chaud. Félicitation encore pour cette année à Mme Sophie Charpentier, directrice des loisirs, ainsi que tous les participants et les bénévoles qui ont pris part à cette journée.

Les jeunes musiciens de Saint-Donat iront à Lans-en-Vercors cet été

Grande nouvelle pour l'orchestre de Saint-Donat qui participera à l'échange culturel organisé de concert avec la municipalité de Saint-Donat, dans le cadre du 20e anniversaire du jumelage de la municipalité avec Lans-en-Vercors (France).

L'orchestre des jeunes ira visiter les cousins éloignés qui hébergeront ses membres. Pour l'occasion, les Lantiers organiseront un festival québécois chez eux. Cela veut dire, premièrement, beaucoup de travail pour les musiciens d'ici qui préparent un nouveau répertoire qu'ils présenteront à leurs hôtes et, naturellement, plusieurs collectes de fonds pour aider le comité de musique à financer ce projet d'envergure.

«Voici comment vous pouvez nous aider, de dire la présidente du comité Johanne Fontaine. Il y aura vente de pots de *soupe de l'amitié*, au coûts de 6 $ chacun, disponibles chez Fleuriste St-Donat, au bistrot O'Divin et ailleurs, endroits à préciser sous peu. Ensuite, il y aura *vente de garage* sur le terrain du restaurant Le Jardin grec la fin de semaine du 16-17 mai. Remarquez que si vous avez des objets, meubles ou autres à nous donner, veuillez téléphoner au 819-424-5089 ou au 819-424-5978. Enfin, la troupe de *Théâtre Sajou* montera sur les planches au profit de l'orchestre le samedi 6 juin à la salle au collège Sacré-Coeur. Prix du billet: 20 $.»

D'autres projets de financement viendront sans doute se greffer à ceux-là. Plus de détails à venir.

SERVICES INFORMATIQUE PIERRE FORGET inc.
19, Pl. Tournesol, St-Donat, J0T 2C0
(819) 424-2051 **Email:** info@st-donat.com **Site web:** http://www.st-donat.com/pierremain.html
25 années d'expérience
- Vente et réparation d'ordinateurs sur place
- Réseautique et montage de serveurs commerciaux et Internet
- Installation Internet
- Conception de sites WEB, hébergement, positionnement et référencement
- Service de support technique commercial

RESTAURANT M. PIZZA
745, Principale • St-Donat
4 2 4 - 5 8 1 1
* *TOUS LES JEUDIS* *
Rosbif: 8,95$
incluant: soupe, dessert et breuvage
De 11h à 21h
SUR PLACE SEULEMENT
12 spéciaux du jour du lundi au jeudi, de 11h à 21h et le vendredi, de 11h à 14h
7,95$ à 8,95$
(soupe, dessert du jour et café inclus)
6 spécial TRIO 5,75$/7 jrs semaine

FRANKE VOLVO
Ouvert le samedi
XC90 2009

40 000 POINTS aeroplan
Avec achat ou financement. Offre se termine le 31 mars 2009
www.frankevolvo.com
180 rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
1 800 454-4775
VOLVO
Volvo. Pour la Vie

Coupe Mont-Garceau

Souvenirs des pionniers du ski exposés au Mont Garceau

Le 28 mars prochain se tiendra à Saint-Donat, au Mont-Garceau, la 25e *Coupe Mont Garceau,* et pour l'occasion, un volet «Rétro» s'y est ajouté. Une campagne de financement, au profit de la Société canadienne du cancer qui est présentement en cours.

Pour souligner l'évènement, le Mont Garceau expose un tableau comprenant les artifacts suivants:

• un ski Dynamic des années 1960, en bois avec des carres vissées, d'une longueur de 207 cm avec fixation Tyrolia à lanière. Ce ski est prêté par Jean Cinq-Mars, du Domaine l'Escapade;

• un ski Sandstroms des années 1950, en bois avec des carres vissées, d'une longueur de 183 cm et fixation Salomon avec ressort de tension à l'avant. Ce ski est aussi prêté par Jean Cinq-Mars;

• un ski Rossignol des années 1940, en bois avec des carres vissées, d'une longueur de 195 cm. C'est une réplique commémorant le 100e anniversaire de la marque. Ce ski est prêté par la Boutique Mont-Garceau; • un ski Peterborough des années 1920-1930, en bois et sans carres, d'une longueur de 190 cm avec fixation Chalet « maison ». Ce ski est prêté par Pierre Forget, du Dépanneur Atout Prix, et est autographié par Jean-Luc Brassard, médaillé olympique 1994, à Lillehammer en Norvège;

• un ski sans nom des années 1920-1930, en bois et sans carres, d'une longueur de 190 cm avec fixation Chalet. Ce ski est aussi prêté par Pierre Forget, du Dépanneur Atout Prix, et est autographié par Jean-Luc Brassard;

• un bâton de ski en bambou avec un panier d'un diamètre de 16,5 cm. Ce bâton est prêté par Pierre Forget, du Dépanneur Atout Prix;

• une paire de bottes de ski en cuir, de marque « Tyrol », des années 1950-60 avec son support à bottines du temps. Ces bottes sont prêtées par Gabriel Parent, du lac Croche;

• un dossard 1978, autographié par des champions de l'époque: Alain Cousineau, Yvon Blackburn, Jim Hunter, Doug Woodcock, Claude Perrot, Otto Tschudi, Werner Bleiner et Josef Odermat.

Ce dossard est prêté par Jacques Angers.

Le panneau sur lequel sont exposés les skis de collection au Mont-Garceau.

La Société d'horticulture et d' écologie de St-Donat de retour le 19 mars avec un petit air de renouveau

Le mois de février est de retour et les membres du conseil d'administration de la Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Donat (Shedo) sont à l'œuvre pour finaliser avec soin la programmation 2009.

Un gros merci aux commerçants qui contribuent à notre campagne de financement. Sans leur soutien, il nous serait particulièrement difficile de faire imprimer notre programme et de le livrer dans toutes vos boîtes postales, ce qui s'avère un exercice assez onéreux. En retour nous encourageons ces commerçants et leur assurons une visibilité dans notre programme. Notre implication dans la vie sociale et communautaire de la municipalité nous a permis d'amorcer, l'année dernière, le projet du jardin des cinq sens conjointement avec le comité *Milieu de vie du foyer Saint Donat*.

L'adhésion à notre Société d'horticulture vous permet en tant que membres de participer à des rencontres, des conférences, des ateliers et de partager des objectifs et des buts communs. Quel plaisir d'échanger entre amis sur la même passion qui nous habite. La Shedo préconise "l'horticologie" comme forme de loisirs dans le plus grand respect de l'environnement et pour ce faire, tous les petits gestes écologiques sont une source de motivation pour nos membres.

La Shedo se dote en 2009 d'un petit air de renouveau. Vous découvrirez sur notre programmation un logo rajeuni. La Shedo vous offre, du 19 mars au 19 novembre, six conférences dont une donnée par Albert Mondor et une par Hélène Baril, deux conférenciers de grande renommée, cinq ateliers des plus intéressants, deux sorties surprises, un échange de plantes et semences réservé aux membres, et notre extraordinaire visite de cinq jardins privés (9e édition). De plus, avec la carte de membre, vous profitez de rabais substantiels chez certains commerçants.

Compte-tenu de la fluctuation plutôt à la hausse des prix du pétrole, les frais de déplacement de nos conférenciers ont augmenté considérablement dans la dernière année. C'est pourquoi la carte de membre individuelle augmente à 25 $ et 40 $ pour la carte de membre couple. Les non-membres payeront dorénavant 10 $ pour assister à nos extraordinaires conférences. Vous économisez donc plus de 50% à l'achat d'une carte de membre, et vous encouragez un organisme à but non lucratif de votre village.

Vous pouvez acheter votre carte de membre en nous contactant ou lors de notre première rencontre le 19 mars prochain, à la salle Jules-Saint-Georges de l'hôtel de ville de Saint-Donat. Dès 18h45, nous procéderons aux inscriptions; vers 19h15 se tiendra l'assemblée générale annuelle. Présentation du bilan 2008 et élections. Vers 20h30, nous vous proposons trois ateliers de 30 minutes chacun: notre position au jardin, donné par Efrat Laksman; comment forcer et conserver les bulbes tendres et les rhizomes, donné par Yvon Van Geenhoven, et semis et bouturage, par Fernand Giroux aidé de Marie Phaneuf.

Votre participation est importante. Joignez-vous à nous et amenez un ami. Pensez aussi à offrir à vos amis un abonnement cadeau. Je souhaite vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Toute aide est la bienvenue, et il y a de la place pour tout genre de talent. La seule obligation, c'est d'avoir le goût de participer dans l'amitié et la bonne humeur.

J'espère vous revoir tous et toutes ainsi que plusieurs nouveaux adeptes, le 19 mars prochain.

Pour nous rejoindre: 819-424-1532 ou www.saint-donat.info

Autre réussite de la guignolée des Chevaliers de Colomb

Cette année encore, les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat, Conseil 9315, ont préparé leur guignolée du temps des Fêtes. Juste avant Noël, plus de 140 paniers de nourriture ont été distribués à différentes familles de Saint-Donat. Toutes les denrées non périssables qui n'ont pu être distribuées ont été acheminées à l'Arche du Nord qui tient un comptoir alimentaire 12 mois par année pour dépanner les gens dans le besoin.

Toute cette organisation ne peut se faire sans la participation de nombreux intervenants, notamment les écoles de Saint-Donat qui recueillent des denrées non périssables et les généreux donateurs financiers dont nous aimerions souligner la participation et qui sont:

Mont-Garceau - Construction Christian Issa - Barbeau & Garceau - Rado Généreux - Excavation Réal Légaré - Supermarché Metro de Saint-Donat - Dépanneur Atout Prix - Dépanneur BoniSoir - Boulangerie St-Donat - Restaurant M. Pizza - Satellite du Nord - Pharmacie Julie Joanis - Centre de Pompes St-Donat - Construction Georges Desrochers - Serge St-Georges - Richard Charrette - Assurances Lafrenière, St-Amour - Armoires Michel Faucher - Réjean Poudrier - Robert Ayotte - André Gagnon - Paul Perron - André Lavoie - Monique Coutu - Le Journal Altitude - Entreprises Serge Bonin - Gaston Forget - Boule d'Argent - Liette Charrette - Caisse Desjardins de Saint-Donat - Serge Séguin - La Bouée - André St-Amant - La Capitale Saint-Donat - Coup d'oeil Coiffure - Joey St-Amour - Municipalité de Saint-Donat - Famille Dufort - Patrick Morin - Escadron Liberator.

Nous remercions tout le monde de leur participation et nos membres bénévoles qui ont participé à la cueillette et aussi à la distribution de ces paniers.

André Monette et Robert Charbonneau, responsables

BIJOUTERIE
HEM
15 ans déjà
Vente et réparation
Bijoutier sur place
Cardinal
Timex
Fiori
Bulova
Caravelle
BIJOUX
OR ET ARGENT
PERLES
MONTRES
34, rue St-Vincent
Ste-Agathe-des-Monts
326-8149
Prop.: Hélène Mitron

Diane Monette
AUDIOPROTHÉSISTE
Prothèses auditives de haute technologie et numériques
• Examens auditifs
• Réparations
• Piles et accessoires
• Bouchons protecteurs (eau/bruit)
Une professionnelle à l'écoute de vos besoins
Ordre des audioprothésistes du Québec
Nouvelle adresse:
664-A, Principale
Saint-Donat
SUR RENDEZ-VOUS 1-888-672-9939 (sans frais)

MONUMENTS
Qualité garantie
J.H. Vanier
& Fils inc.
3 générations
UNE FAMILLE AU SERVICE DE VOTRE FAMILLE
36, rue Ste-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts
326-3322

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC ARCHAMBAULT

Lise DESMARAIS
Présidente

Au mois de février, malgré les rigueurs de l'hiver, les signes avant-coureurs du printemps sont perceptibles. Les jours allongent, la semaine de relâche scolaire tant attendue est presque arrivée et tranquillement, nous nous prenons à rêver aux plaisirs des douces saisons à venir. Déjà, on imagine la nature reprendre vie. Les arbres et les plantes qui bourgeonnent, les paysages qui se parent de toute la gamme des verts, les lacs qui commencent à se dégourdir et à se réchauffer. Toute cette beauté, don de la vie, nous avons le devoir d'en prendre grand soin, voire de la protéger jalousement.

Àcet égard, la santé de notre lac, des lacs de Saint-Donat est, et doit, demeurer une préoccupation constante pour chacun d'entre nous. Il est vrai qu'en 2008, notre lac n'a pas connu d'interdiction par la Santé publique, mais comme plusieurs autres, son équilibre est fragile et préoccupant.

À ce jour, beaucoup d'actions positives ont été réalisées tant par la municipalité que par les citoyens. La municipalité, conformément aux responsabilités dévoulues par le gouvernement du Québec, s'est dotée, entre autres choses, des règlementations nécessaires à la protection de la santé de nos lacs. De plus, outre la création du Comité de concertation en environnement (CCE), elle a mis en place une Table de concertation en foresterie permettant, avec le soutien du MRNF, aux représentants de l'industrie forestière et aux représentants des organismes concernés de Saint-Donat, de mettre en place les moyens nécessaires pour concillier les interventions de l'industrie forestière avec les activités de villégiature et de récréo-touristique sur notre territoire. Notons que les associations de lacs sont représentées au niveau de ce comité.

Quant aux citoyens, résidants, villégiateurs et villageois, que d'efforts et d'investissements ils ont consentis: renaturalisation des rives, respect des normes de réfection, de construction et d'entretien des installations septiques, changement des comportements au niveau de l'utilisation des produits ménagers, des engrais et des pesticides et plus encore. Convaincus que la protection de l'environnement et de la qualité de vie de notre magnifique coin de pays en valait la peine, les gens de la communauté donatienne ont décidé de relever le défi et de faire leur part. «Ensemble. ils ont démontré qu'ils en étaient capables.»

L'Apela fait un appel à tous

Tout au long de cette dernière étape, l'Apela, votre association, a toujours été présente et très active et elle entend poursuivre son rôle d'information, de sensibilisation et de représentation auprès des diverses autorités. Souhaitant toujours être fidèle à vos attentes et en vue d'améliorer son réseau de communication avec les gens de la Vallée du lac Archambault, l'Apela est à la recherche de nouvelles idées susceptibles de bonifier ce précieux réseau, ce lien essentiel entre nous. Voilà pourquoi nous lançons cet appel à tous et, en particulier, à chacun de vous. Oui, ensemble nous le pouvons. Pour ce faire, nous vous invitons à communiquer avec nous aux numéros de téléphone suivants: Marcel A. Dupont 819-424-7413 ou Lise Desmarais 819-424-2634

Votre adhésion 2009

Si vous souhaitez devenir membre de l'Apela, sachez que nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous. Pour ce faire, vous n'aurez qu'à remplir le formulaire déjà reçu ou encore celui qui accompagnait votre compte de taxes ou en allant sur notre nouveau site Internet: www.apelast-donat.com

Note: tous les membres 2009 de l'Apela reçoivent gratuitement *Le Journal Altitude*

En tant que membres de l'Apela, vous recevrez sous peu votre carte de membre 2009. Quant à la remise de l'affichette, nous vous invitons à communiquer avec notre trésorière-registraire, et c'est avec empressement qu'elle conviendra avec vous de l'endroit où vous pourrez en prendre possession. Son nom:

Francine Chalut: 819-424-7617.

Pour nous joindre: apela-saint-donat@hotmail.com

Site Internetwww.apelast-donat.com

Adresse: Case postale 1021, Saint-Donat, Québec J0T 2C0

Le Supermarché Metro Boucher reconnu entreprise Équi T-É de l'année

Le 29 janvier dernier, le Carrefour jeunesse-emploi Laurentides (CJEL), les Partenaires de la réussite éducatives des jeunes dans les Laurentides (PREL) et la Commission scolaire des Laurentides (CSL) ont tenu à reconnaître le Supermarché Boucher pour son engagement dans la réussite éducative. Lors de cette rencontre amicale, tenue à Saint-Donat, M. Joé Deslauriers, directeur, a reçu la plaque reconnaissance Équi T-É, soulignant lLe 29 janvier dernier, le Carrefour jeunesse-emploi Laurentides (CJEL), les Partenaires de la réussite éducatives des jeunes dans les Laurentides (PREL) et la Commission scolaire des Laurentides (CSL) ont tenu à reconnaître le Supermarché Boucher pour son engagement dans la réussite éducative. Lors de cette rencontre amicale, tenue à Saint-Donat, M. Joé Deslauriers, directeur, a reçu la plaque reconnaissance Équi T-É, soulignant lSupermarché Boucher dans la valorisation des études auprès de ses employés-élèves dans la région de Saint-Donat.

Rappelons que dans le cadre du projet Équi T-É, les élèves de la CSL (de la 3e à la 5e secondaire) participent à des ateliers de sensibilisation animés par le CJE et un agent-école. De plus, tous les employés-élèves qui travaillent plus de 20 heures par semaine sont rencontrés individuellement par l'agent Équi T-É. Lrencontrés individuellement par l'agent Équi T-É. Lrencontrés individuellement par l'agent Équi T-É. Lrencontrés individuellement par l'agent Équi T-É. Lrencontrés individuellement par l'agent Équi T-É. LS'engager pour favoriser la réussite éducative, c'est ce que les employeurs de Saint-Donat font en adhérant au projet Équi T-É. Tous se doivent de féliciter les nombreuses entreprises Équi T-É et inviter tous les employeurs de la région à devenir partenaire du projet et s'engager moralement envers leurs employés-élèves en communiquant avec Marie Rachel Charlebois, chargée de projet Équi T-É, volet entreprise du Carrefour jeunesse-emploi des Laurentides au 819-429-9111. Aucune somme d'argent n'est sollicité auprès des employeurs.

Né d'une initiative des Carrefours jeunesse-emploi des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ainsi que de la Commission scolaire des Laurentides (CSL), le projet Équi-Té peut également compter sur le soutien financier des Partenaires de la réussite éducatives des jeunes dans les Laurentides (PREL) depuis 2005 et s'étend sur l'ensemble des Laurentides. Ce projet permet de sensibiliser la communauté à l'importance d'un équilibre entre les études et le travail à temps partiel des étudiants.

Joé Deslauriers, Directeur du Metro de Saint-Donat, est ici photographié en compagnie de Brigitte Lieutenant, de la Commission scolaire des Laurentides, de Marie-Rachel Charlebois, de Carrefour jeunesse-emploi Laurentides, et de Karin Darnajou, des Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides. Photo ALTITUDE

Lucie Lapierre
Coiffure à domicile
Je me déplace chez vous !!!
Hommes ou femmes
Pour rendez-vous :
819-424-3310

CLUB MOTONEIGE Saint-Donat Inc.

Par Réal GUERTIN bénévole

Bonjour motoneigistes,

Lors de notre patrouille quotidienne dans les sentiers, nous avons remarqué que sur semaine, le nombre de motoneigistes avait diminué considérablement en comparaison avec les autres années.

Les absents, ce sont les Américains. Dans les années passées, le touriste américain était très présent. On les voyait avec leurs grosses remorques et leurs motoneiges partout, et ils étaient de bons consommateurs... Cette année, lors de nos randonnées sur semaine, je n'en ai vu aucun, et la région de St-Michel-des-Saints n'y échappe pas non plus. Puisque lors de notre arrêt au pays de Réal Massé, au nord de St-Zénon, nous n'avons rencontré que trois motoneigistes américains dans tout le stationnement.

Il est donc évident que leur absence fait en sorte que nous accuserons une perte de revenus pour cette année. Espérons que la récession ne se prolongera pas trop longtemps, et je reste confiant que nos voisins du sud reviendront bientôt.

Nous avons reçu notre nouvelle surfaceuse. Celui-ci remplace notre vieille LMC 1992. Je crois que notre C.A. a fait du très bon travail dans ce dossier. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

Au moment d'écrire ces lignes, nous nous préparons pour la randonnée du maire. Espérons que la température sera clémente. Je tiens à remercier tous les commerçants qui ont généreusement contribué aux prix de présence.

Je vous reviens le mois prochain avec le bilan de la saison.

C'est toujours un plaisir de vous rencontrer dans les sentiers. Soyez prudents!

Deux nouveaux services d'ingénierie rue Principale à St-Donat

Implanté dans la région depuis maintenant sept ans et fort de son expérience dans le domaine de la gestion des forêts publiques et privées, Dominic Roy poursuit maintenant sa passion en volant de ses propres ailes. L'ancien ingénieur forestier de Foresterie Saint-Donat ouvre un bureau, rue Principale. Il pourra ainsi maintenir ses relations d'affaires avec ses clients et aider à réaliser divers travaux forestiers ou environnementaux. Sa raison sociale: *Dominic Roy Ingénieur forestier Expert- conseil.*

Dans l'ordre habituel, debout: Jocelyn Ricard, ingénieur civil; Jessica Lanoue et Pierre Champoux, technologues professionnels; Dominic Roy, ingénieur forestier. À l'avant-plan: Christine Latreille, adjointe administrative, et Maxime Masse, technicien en génie civil. Photo ALTITUDE

Parmi les services qu'il offre, mentionnons la planification et l'opération forestière auprès de propriétaires de lots boisés privés; l'évaluation forestière, comme lors de litiges concernant des dommages sur de la végétation; la réalisation de devis techniques pour des aménagements divers, comme des projets de développement immobilier, aménagements de berges etc.; les relevés terrain (caractérisation de cours d'eau, de milieux humides); l'analyse de paysage.

Le désir de poursuivre le service-conseil, il le doit à tous ceux et celles qui l'ont encouragé à maintenir ses services dans la région. Désormais, en plus de profiter de services-conseils en foresterie, les résidants et villégiateurs des environs pourront également se faire conseiller par Jocelyn Ricard, ingénieur civil.

Sous le même toit au 353A, rue Principale à l'étage de la maison de courtage immobilier Royal LePage, l'entreprise *Jocelyn Ricard Ingénieur-conseil*, fondée en 1999, possède une expérience variée et pertinente dans l'élaboration de projets dans les domaines du traitement des eaux usées, des travaux municipaux, des ouvrages hydrauliques, de la gestion des fumiers et de travaux d'égout et aqueduc.

L'entreprise offre des services de consultation en génie civil. Ces services techniques sont exécutés dans des champs d'activité qui couvrent les domaines suivants:

- les infrastructures municipales (égout-aqueduc-voirie);
- les travaux en rive: ponceaux, passerelles, ponts, stabilisation mécanique;
- la conception d'ouvrages hydro-agricoles et hydrauliques;
- l'assainissement des eaux usées (résidentiel et commercial).

L'implantation de l'entreprise dans la région de Saint-Donat permettra aux citoyens, entreprises, groupements et associations d'obtenir l'appui technique nécessaire afin de réaliser leurs projets.

Les lois et règlements sont de plus en plus sévères face aux travaux qui touchent au milieu naturel. Ces deux services de génie installés à Saint-Donat sont en mesure d'aider à obtenir toute l'information nécessaire pour la réalisation de nouveaux projets. Ils sauront vous assister de manière personnalisée à travers vos démarches.

Pour en savoir plus, on consulte leur site Internet au WWW.ROYRICARD.COM. Téléphone: 819-419-0175.

Saint-Donat

OFFRE D'EMPLOI

RÉGISSEUR AUX LOISIRS

La Municipalité de Saint-Donat est située au nord de la région de Lanaudière. Elle est caractérisée par un paysage de lacs et de montagnes. L'économie de Saint-Donat est largement basée sur la villégiature, le tourisme et les activités de plein air. La Municipalité est présentement à la recherche d'une personne compétente afin de pourvoir au poste de RÉGISSEUR AUX LOISIRS.

Tâches

Relevant de la directrice du service des loisirs sportifs et culturels, le candidat devra coordonner les activités et événements spéciaux du loisirs (camp de jour, journées de la culture, journée nationale du sport et de l'activité physique, concert de Noël, activités spéciales à l'occasion du temps). Il assumera également la coordination des réservations des installations et des équipements de loisirs tout en mettant en application les différentes politiques du Service. Il assurera la gestion des programmes de loisirs existants, en complémentarité avec les organismes du milieu et leur assurera un soutien. Accomplit toute autre tâche connexe qui lui sera attribuée par la directrice du Service.

Exigences

- Formation universitaire ou collégiale pertinente dans le domaine du loisir
- Expérience minimale de 2 ans dans la gestion de programmes de loisirs ou d'événements
- Possède un bon sens de l'organisation et de la planification
- Être créatif et polyvalent
- Possède une bonne autonomie, du leadership, du dynamisme et sait assumer des responsabilités
- Possède des aptitudes pour le travail d'équipe
- Possède une bonne connaissance de la langue française, tant écrite qu'parlée
- Possède une bonne connaissance des logiciels de la suite Office
- Une connaissance en logiciel Publisher serait un atout
- Être disponible le soir et les fins de semaine
- Possède un véhicule et un permis de conduire en vigueur
- Une bonne connaissance du milieu de la municipalité

Conditions de travail

La Municipalité de Saint-Donat offre une rémunération concurrentielle. L'horaire de travail est d'environ 35 heures par semaine répartie sur sept jours.

Si ce défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre candidature par courriel le vendredi 6 mars 2009 à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Donat
A l'attention de Madame Sophie Charpentier
490, rue Principale, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2355, poste 222
Télécopieur : (819) 424-5540
Courriel : loisirs@saint-donat.com

La Municipalité privilégie l'emploi des résidents de Saint-Donat.

Saint-Donat

OFFRES D'EMPLOI - ÉTUDIANT

La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche d'étudiants pour combler les postes suivants pendant la saison estivale :

- Coordonnateur au camp de jour
- Moniteurs au camp de jour
- Aides-moniteurs au camp de jour
- Surveillants-sauveteurs plage
- Étudiants au service de l'environnement
- Manœuvres aux travaux publics
- Préposés à l'information touristique
- Préposés aux parcs et bâtiments
- Préposés et professeurs de tennis

Si vous êtes intéressés de faire partie de cette équipe dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 27 mars 2009, à l'adresse suivante, en prenant soin d'indiquer pour quel emploi vous postulez :

Municipalité de Saint-Donat
Emplois d'été
490, rue Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0

La forme masculine est utilisée à titre inclusif

Les jeunes musiciens de St-Donat seront du voyage à Lans-en-Vercors

Après la publication de notre communiqué du mois de décembre dernier, le Comité de musique de Saint-Donat s'est joint à nous pour le voyage d'échange au mois d'août prochain à Lans-en-Vercors.

Les membres de l'orchestre auront l'occasion de jouer en sol français pour remercier les Lantiers de leur accueil et démontrer leurs talents. Cet échange culturel permettra ainsi aux jeunes musiciens de vivre une expérience inoubliable.

Réunion d'information

Les personnes intéressées à en savoir plus sur ce voyage sont cordialement invitées à une réunion d'information qui aura lieu à la salle Jules-St-Georges le mercredi 11 mars prochain à 19h. Nous aurons l'occasion de vous donner tous les détails du séjour et les moyens de financer ce projet afin d'en diminuer les coûts.

Lotomatique

Afin de financer toutes les activités du jumelage, non seulement pour le voyage d'échange culturel mais aussi pour la visite de Lantiers l'an prochain et autres, le Comité de jumelage procédera prochainement à la distribution de formulaire Lotomatique. Vous pourrez vous procurer un exemplaire dans les différents bâtiments municipaux ainsi que dans certains commerces.

Lotomatique est un système qui permet de contribuer au financement d'un organisme à but non lucratif et ne comporte que des avantages pour les abonnés: plus besoin d'acheter ses billets chaque semaine, de vérifier ses numéros ni de se déplacer pour réclamer les lots, Loto-Québec le fait pour nous! Quand vous gagnez, vous recevez un chèque par la poste. Facile comme tout. Merci de votre soutien.

En attendant, si vous voulez fureter dans Internet pour des informations:

sur la commune: http://www.vercors.org/Lans-en-Vercors/

sur l'office du tourisme: http://www.lansenvercors.info/default.html

sur le jumelage: http://www.lans.saintdonat.free.fr/pageaccueil/index.html et http://saint-donat.ca/Jumelage-avec-Lans-en-Vercors

Pour toute précision, communiquez avec moi au 819-424-2383, poste 232. Au plaisir de vous rencontrer le 11 mars prochain.

Sophie Charpentier,
Comité du jumelage

Prévenir plutôt que guérir

Pour quelques-uns d'entre nous, le temps des résolutions est déjà passé. Mais pour quelques-uns, il n'a même pas commencé. Quand les excuses prennent le dessus sur nos bonnes intentions, nous changeons nos priorités. Peut importe si vous désirez perdre du poids, changer vos habitudes alimentaires ou vivre une vie en pleine forme et en santé, prenez le temps immédiatement de réévaluer vos priorités. Mettez l'emphase sur des petits changements à long terme pour empêcher le doute de détruire vos intentions. Vous pouvez réussir cette année. Définissez les diverses étapes à suivre. Offrez-vous des récompenses pour le succès à chaque étape.

Mettez-vous au défi cette année! N'attendez pas à demain en espérant que ça va s'améliorer tout d'un coup. Faites les premiers pas dès maintenant. Les efforts que vous investissez dans votre santé sont récompensés à tout coup. Il est plus facile d'éviter des malaises ou maladies que de les soigner. Pensons à la prévention plutôt qu'à la guérison. En cas d'accident, les fractures peuvent subvenir sur le coup. Elles sont alors bien visibles. Malheureusement, les séquelles ne sont pas visibles pendant des années quand on fume. Même chose quand on est sédentaire ou qu'on ne mange pas sainement. Nous ne voyons pas l'urgence de changer nos mauvaises habitudes pour des bonnes, car notre bien-être immédiat n'est pas en danger. Mais que désirez-vous pour le futur?

Il y a toujours des raisons superficielles pour ne pas donner suite à nos résolutions: manque de temps, manque d'argent ou manque de motivation. Même si vous étiez toujours choisi le dernier pour les sport d'équipe à l'école ou que vous n'avez pas porté un maillot de bain depuis des années et peu importe si vous êtes présentement en bonne ou mauvaise santé, l'excuse qu'il est trop tard ne vaut pas. C'est maintenant qu'il faut commencer à bouger. Si vous fumez 10 cigarettes par jour, n'arrêtez pas brusquement. Coupez plutôt la quantité sur plusieurs semaines pour pouvoir incorporer le changement dans votre vie à long terme.

Dans la vie, tout peut changer sans préavis: un accident de voiture, un décès dans la famille, un perte d'emploi etc. Pensez-y, vous avez le même corps pour toujours, peu importe ce qui se passe dans la vie. Vaut mieux avoir un corps et un esprit en santé, de réussir sans difficulté nos tâches quotidiennes, de vieillir avec indépendance et de participer activement à notre vie. Dieu nous a donné le pouvoir de vouloir des changements et de les réaliser. Alors qu'attendez-vous?

Des activités comme la marche, la natation, faire du vélo ou du patin, tout ça peut transformer l'esthétique de votre corps mais aussi vos attitudes et votre vision de la vie. Une meilleure estime de soi nous permet de mieux gérer notre stress. Un gain d'énergie vous permet de participer activement à des activités avec les enfants. Une hausse dans notre productivité améliore nos relations au travail. Ne plus manquer notre souffle nous permet de ne plus refuser certains sorties. Une perte de poids nous permet de rentrer dans nos vieux pantalons.

Compte-rendu de l'*Opération Œil de Lynx* à St-Donat

Depuis le début de septembre 2008, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Matawinie ont entrepris la mise en œuvre du programme *Œil de Lynx* avec, comme objectif, de diminuer le nombre d'introduction par effraction dans les résidences secondaires du secteur de Saint-Donat, et redonner un sentiment de sécurité aux gens.

La municipalité a fait parvenir des vignettes de couleur aux résidants de secteurs identifiés, ce qui permet aux policiers qui patrouillent le secteur d'identifier des véhicules qui pourraient s'avérer suspects. «Je recommande donc à tous les résidants qui ont reçu une vignette de l'apposer sur la lunette arrière de leur véhicule et de garder celle-ci exempte de neige, insiste le directeur intérimaire du poste le lieutenant Jean Bouchard, ce qui facilitera le travail des policiers. Au besoin, vous pouvez vous en procurer une seconde auprès des autorités municipales. Il est important de noter que la vignette n'est pas obligatoire pour circuler dans ces secteurs.

«Nos policiers ont procédé à la visite systématique de la plupart des résidences situées à l'extérieur du village dans le but de conscientiser les résidants à être vigilants et de donner des conseils de sécurité aux personnes rencontrées. À ce jour, plus de 925 résidences ont été visitées, près de 400 personnes ont été rencontrées, et le nombre d'introductions par effraction a diminué depuis la mise en place du programme.»

Le lieutenant Bouchard souhaite que tous soient conscients que la prévention de la criminalité n'est pas uniquement que de la responsabilité des policiers. Pour que la prévention fonctionne bien, elle doit passer par le partenariat des gens du milieu (propriétaire de résidence, municipalité, policiers etc.)

«Je vous demande donc d'être attentifs à ce qui se passe dans votre voisinage et de ne pas hésiter à communiquer avec votre service de police au 310-4141 ou cellulaire *4141 pour tout ce que vous trouvez suspect, conclut M. Bouchard. Il y a toujours un véhicule patrouille assigné dans votre secteur, et vous pouvez me croire que *vous ne nous dérangez pas.*»

L'Association faune et flore de Val-des-Lacs

Le mardi 10 mars prochain, l'Association faune et flore de Val-des-Lacs tiendra une rencontre au centre communautaire et culturel (église) en préparation de l'arrivée prochaine du printemps. On pourra en apprendre davantage sur les amphibiens: grenouilles, salamandres, rainettes, crapauds etc. Le conférencier: Denis Henri, guide naturaliste et garde-parc au mont St-Bruno et aux îles de Boucherville.

Une pause-santé, de nombreux tirages et de la documentation agrémentent ces soirées. Admission: 4 $. Gratuit pour tout membre d'une association d'horticulture des Laurentides-Lanaudière (fournir preuve).

CABINET CHIROPRATIQUE

AVIS AUX PATIENTS(ES)

Étant sensible èa notre présente conjoncture économique, nous trouverions dommage que vous interrompiez les soins chiropratiques appropriés dans votre cas. Ainsi, si vous deviez subir cette situation, nous vous invitons à nous en faire part et nous solutionnerons le tout avec vous de façon confidentielle

Merci et bonne santé.

292 ch.Ouareau Nord
(819) 424-2798
drbenoitlagace@videotron.ca

Benoit Lagacé, *chiropraticien d.c.*
Véronique Bénard, *a.c.*

Raymond & Sigouin
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES

Cessionnaire du greffe de
Me Normand Campbell et
Me Adéline Laurendeau

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons que
Me Elisabeth SIGOUIN
a été assermentée et reçue NOTAIRE, le 3 février dernier.

Me Elisabeth Sigouin s'est jointe à l'Étude familiale des Notaires Raymond & Sigouin située à Saint-Donat.

Pour toute question juridique, Me Elisabeth Sigouin se fera un devoir de répondre aux besoins de tous et chacun.

Au plaisir de vous servir !

430, Principale, Saint-Donat de Montcalm
Tél.: 819-424-2272 - Télécopieur: 819-424-1574

J'AI ENTENDU DIRE...

Ce mois-ci, le Resto St-Amour s'ajoute à mes commanditaires. Un gros merci !'

À Normand, prends tes distances surtout sur la rue Principale

Merci au Manoir des Laurentides et à Clare Linton de Perspectives de mettre de la vie dans notre village avec la visite de jeunes Ontariens et Ontariennes qui désirent apprendre le français ici à St-Donat

Saviez-vous qu'il y a des dégustations de vins de différents pays au Bistro O'Divin? Le sommelier Guy Bourbonnière anime ces soirées de brillante façon. On rigole tout en apprenant, c'est génial !

Bon anniversaire de mariage à Monique St-Amour et Jacques Fournier le 3 mars

Félicitations à Me Elisabeth Sigouin qui a été reçue notaire en février.

Relevez le défi 5/30 au Gym Action Fitness pendant 6 semaines du 1er mars au 11 avril 2009. Manger au moins 5 portions de fruits et légumes au minimum 5 jours par semaine. Et bien sûr bouger au moins 30 minutes au minimum 5 jours par semaine. Bonne chance à tous !

N'oubliez pas de leur souhaiter BONNE FÊTE !

Il y aurait eu vent de démission au sein des pompiers de St-Donat en 2008. Aux dires de certains, quelques démissions auraient laisser un goût amer... Le capitaine Normand Giguère aurait déposer sa démission en guise de contestation à la suite de certains événements malhonnêtes et mensongers de la part de certains confrères et dirigeants.

Claude St-Georges: 19 février
Michel Vaillancourt: 21 février
Michèle St-Georges: 23 février
Madeleine Garceau: 23 février
Jean Lafortune: 25 février
Dannielle Juteau: 25 février
Louise Morin: 27 février
Ginette Fleury: 27 février
Jérémy Lavoie: 28 février
Raymond Legault: 28 février
Mariette Lavoie: 1 mars
Gabrielle Racine: 3 mars
Gérald St-Denis: 4 mars
Yves Deslauriers: 07 mars
Claude Rivest: 10 mars
Luc Bonin: 10 mars
André Picard: 10 mars
Michel lavoie: 10 mars
Nicole Lajeunesse: 10 mars
Gilles Malboeuf: 11 mars
Raymond Sigouin: 11 mars
Ronald Barbeau: 11 mars
Lucie Potvin: 12 mars
Madeleine Therrien: 13 mars
Suzanne Cinq-Mars: 13 mars
Diane Sigouin Coutu: 14 mars
Alexandre Lavoie: 15 mars
Lucie Angers: 15 mars
Hélène Ritchie: 17 mars
Normand Aubin: 17 mars
Thérèse Bonneau: 17 mars
Daniel Hardy: 17 mars
Claire Monarque: 18 mars
Sylvain Sigouin: 18 mars
Charles Sigouin: 18 mars
Thérèse Nicole: 18 mars

Vous fêtez votre anniversaire? Envoyez vos nom, adresse, téléphone et date de naissance au Journal Altitude, 365, Principale, St-Donat, J0T

2C0. Plusieurs tirages parmi le personnes fêtées détermineront les gagnants à chaque mois.

Les gagnants pour le mois sont: **Alexandre Lavoie** (Boulangerie St-Donat) **Thérèse Nicole** (Métro Boucher) **Michèle St-Georges** (Coup d'oeil) **Normand Aubin** (SAQ), **André Picard** (Mécanique LPG) **Daniel Hardy** (municipalité St-Donat) **Gabrielle Racine** (André Lavoie, massothérapeute) **Dannielle Juteau** (Esthétique Image) **Madeleine Therrien** (Petits Bonheurs du village) **Ronald Barbeau** (Resto St-Amour)

Félicitations à tous les gagnants
N'oubliez pas de me faire part de ce que vous avez entendu dire. Appellez-moi au 819-424-2610

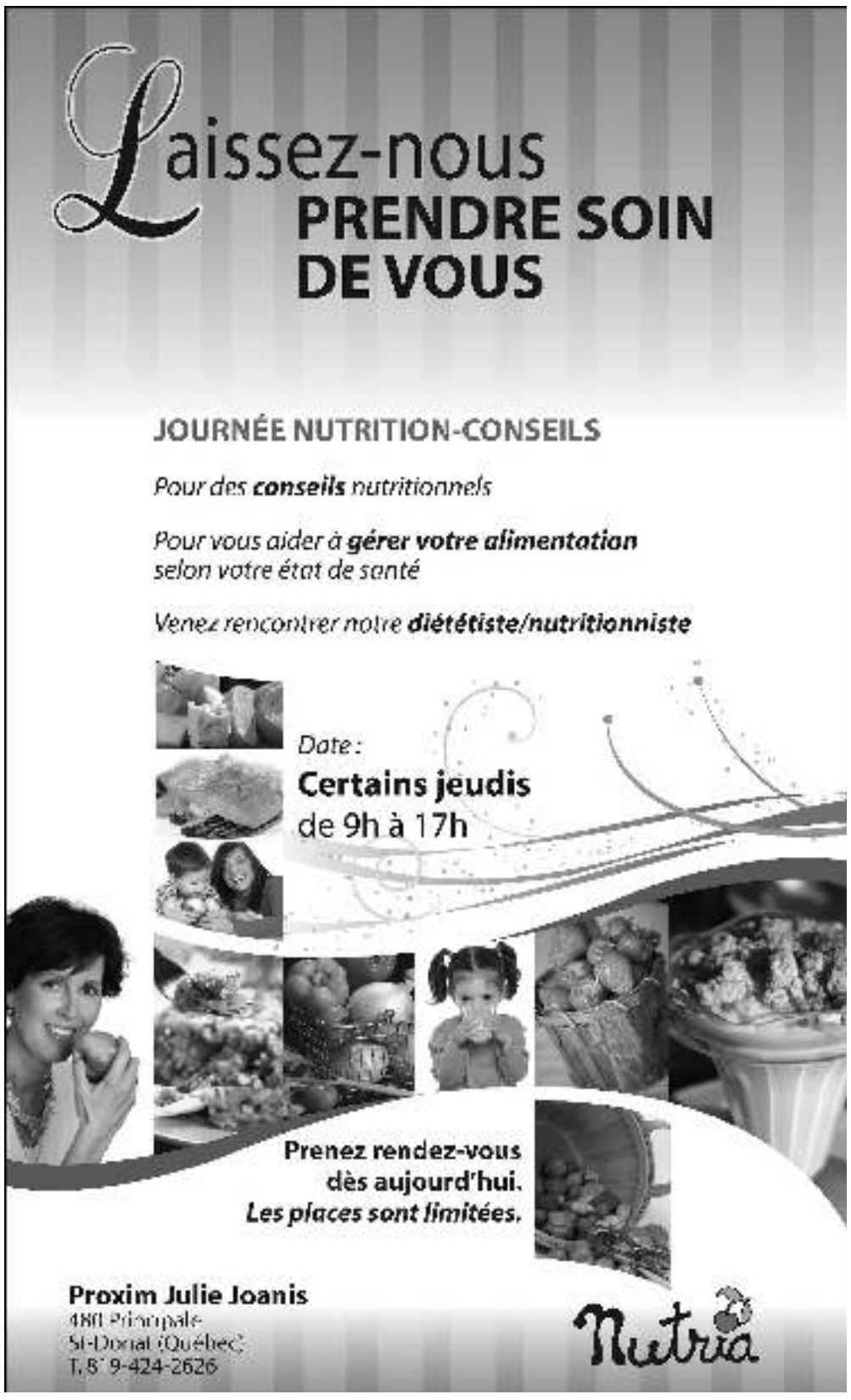

Les Petits Bonheurs du Village sous le même toit que Coup d'oeil Coiffure

Plusieurs nouveaux services offerts sous le même toit que Coup d'oeil coiffure. Sophie Ayotte nouvellement associée èa Johanne Faucher des Petits Bonheurs du village.

Finitions Plus Claude Simard inc.

9202-8877 Qué inc.

Peinture - Joints - Pose de tapisserie - Teinture - Vernis - Faux finis - Stucco

Tél.: 819-424-4130
Cell.: 819-321-7630

Prix compétitifs • Estimation gratuite

CLUB de PLEIN AIR de SAINT-DONAT inc.
www.saint-donat.org/pleinair

Ça me dit de bouger

par Jacques ***COTNOIR***

Nos excursions en raquette du samedi sont de plus en plus populaires. *Ça me dit de bouger*. voilà le thème que nous avons mis de l'avant depuis quelques années et que nous sommes de plus en plus nombreux à actualiser. Si je vous disais que lors de nos trois dernières sorties nous avons enregistré une moyenne de 24 participants par excursion. Ainsi le samedi 7, nous étions 27 personnes et trois chiens à entreprendre la conquête du mont La Réserve. J'emploie le mot « conquête » sciemment, comme si nous avions entrepris l'ascension du mont Kilimanjaro. Les derniers 300 mètres sont particulièrement éreintants. Mais quelle belle récompense, une fois parvenus au point de vue à proximité de l'antenne de communication!

Le panorama qui s'offre alors à nous est tout simplement renversant: le lac Archambault dans toute sa splendeur, les monts Philippe-Morel, Cap de la Fée, Coutu et Pimbina droit devant, le centre de ski Mont Garceau et en contrebas, le village de Saint-Donat. Le temps était doux mais le ciel malheureusement couvert. Nous avons cassé la croûte au sommet puis entrepris le trajet de retour en prenant la direction du lac Beauchamp. Nos ouvreurs de piste ont à nouveau démontré toute leur utilité. Une fois la descente effectuée via la piste R2, nous nous sommes aventurés en style libre à travers la forêt pour revenir à notre point de départ, soit le stationnement du centre de ski La Réserve. Quel exploit ... à l'échelle des gens « ordinaires » que nous sommes.

Si je vous raconte en détail cette sortie, c'est avant tout pour vous inciter à vous joindre à notre groupe de raquetteuses et de raquetteurs qui, chaque samedi de l'hiver, part à l'assaut de l'une ou l'autre de nos superbes montagnes ou autres lieux de marche, en bordure de nos ruisseaux ou de nos rivières. Le 31 janvier, nous sommes allés revisiter le point de vue qui donne sur la vallée des lacs Archambault et Ouareau à partir du mont Coutu. Ne cherchez pas sur les cartes le nom de cette petite montagne. C'est nous qui l'avons « baptisé » ainsi parce que ce « mont Coutu » se trouve à proximité du lac du même nom. On en a profité évidemment pour s'arrêter et se chauffer à *notre* refuge situé en bordure du sentier. La semaine précédente, notre excursion nous avait menés de lac en lac. À partir du lac Bouillon (hôtel Montcalm), nous avons ensuite marché sur la glace du lac des Îles, puis sur celle du lac Long, avant d'atteindre le refuge Paul Perreault situé à proximité du lac Lemieux. Superbe journée qui nous a permis de prendre de magnifiques photos de nos excursionnistes. C'est à voir et à revoir à partir de la page d'accueil de notre site.

Nos 27 raquetteuses et raquetteurs au sommet du mont La Réserve,le 7 février dernier.

Encore une fois, sur le thème de *Ça me dit de bouger*, j'invite les skieurs de fond nordique à se joindre aux expéditions que coordonnent Julien Boudreau et Pierre Bertrand. Chaque samedi ou presque (c'est-à-dire selon les conditions de neige qui prévalent alors), on s'aventure au cœur de la forêt donatienne. Le 23 février, le club organise pour une troisième année ce que nous avons appelé « La Grande Virée à Pierre ». Venez vous mesurer à notre leader au cœur et aux poumons d'acier, Pierre Bertrand. Il vous entraînera par monts et par vaux dans un périple qui vous permettra de rallier le mont Garceau au mont la Réserve et de revenir ensuite jusqu'au parc des Pionniers. Rassemblement au pied des pentes du Mont Garceau à 9h30. Remontée mécanique gratuite, gracieuseté de nos centres de ski locaux.

La fin de semaine du 28 février, deux événements de nature suprarégionale se dérouleront chez nous ou tout à côté. D'une part, Gaétan Lord convie tous les amateurs de ski télémark à deux journées remplies d'activités de toutes sortes au mont La Réserve. Les samedi 28 février et dimanche 1er mars se tiendra le Festival du Talon Libre. Visitez **www.festivaldutalonlibre.com** pour tous les détails.

D'autre part, la Fédération québécoise de la Marche organise son festival annuel de la raquette à la base de plein air l'Interval de Sainte-Lucie, située au pied du mont Kaaikop. Tous les détails sur : **http://www.fqmarche.qc.ca/raquette.asp**

En définitive, ce ne sont pas les occasions qui manquent pour mettre le nez dehors, d'autant plus que les froids sibériens sont maintenant derrière nous. Croyez-moi, c'est peut-être la meilleure façon d'oublier (momentanément) toutes les factures qui s'accumulent après le Temps des Fêtes, ou bien ce compte de taxes municipales qui vient de nous parvenir, ou encore ces fichus rapports d'impôts que nous devrons bientôt produire. Allez, venez vous amuser dehors... c'est gratuit.

Un grand écran est-il nécessaire?

par Pierre ***FORGET***
informaticien-programmeur

Pour ceux qui désirent remplacer leur écran d'ordinateur (moniteur), voici quelques conseils de base qui pourront vous éclairer dans vos choix. Actuellement, les (relativement) nouveaux écrans plats de type LCD ont considérablement baissé de prix, et même les grands formats sont devenus abordables.

La principale qualité des anciens écrans de type CRT (comme les anciennes TV) est un meilleur rendu pour le traitement des photos, quelle que soit la résolution utilisée (nombre de pixels). Pour les écrans plats, il faut toujours utiliser la résolution optimale recommandée par le fabricant et même là, il est plus difficile d'ajuster les couleurs et le rendu des photos, car l'angle de vision importe beaucoup et l'effet de pixelisation est beaucoup plus apparent, surtout sur les photos qui sont compressés au maximum. Les écrans de type CRT « fondaient » beaucoup mieux les nuances de couleurs, et le rendu était beaucoup plus agréable.

Les avantages du LCD sont quand même importants: moins d'espace utilisé sur votre bureau, consommation d'électricité beaucoup moindre, beaucoup plus légers, de grands formats à un prix abordable et les nouveaux formats de type allongé (Wide). Et aucun rayon X (les CRT émettaient très peu de rayons X en face, mais plus sur l'arrière et les côtés).

Le format allongé, qui s'adapte mieux aux présentations cinématographiques, est aussi pratique pour le travail, car il permet plus facilement d'ouvrir plusieurs fenêtres simultanément, nous permettant de comparer des données (en particulier avec Excel) ou des textes facilement. En programmation, en particulier, on peut voir le code et le résultat à l'écran simultanément.

Pour les amateurs de jeux, vous devrez regarder surtout les spécifications de vitesse de rendu qui sont importantes dans ce type d'utilisation. Pour les utilisations courantes, la plupart des modèles possèdent des spécifications suffisantes pour obtenir un rendu agréable. Les angles de vision se sont considérablement améliorés depuis leur début, car il fallait souvent être placé directement devant l'écran pour bien voir, ce qui n'est plus le cas maintenant. Par contre, le rendu est quand même optimal si vous regardez directement l'écran (avec un angle de 90 degrés), et c'est important si vous traitez des photos.

Un point qu'on semble oublier est que les écrans, en général, compensent notre manque de lumière en hiver. On nous vend des lumières spéciales au néon pour nous donner plus de lumière en hiver et éviter l'effet de dépression hivernale, mais en fait, votre écran plat est un grand néon juste en face de vous. Si vous faites autant d'heures que moi devant un écran d'ordinateur, vous n'aurez certainement pas de dépression causée par le manque de lumière en hiver!

Afin d'avoir moins de fatigue des yeux, évitez d'éclairer votre pièce avec des lumières néon, car elles oscillent à 60Hz, et cela crée un effet des plus désagréable, car la plupart des écrans LCD sont rafraîchis à cette même fréquence. Ce ne sont pas tous les écrans qui supportent d'autres fréquences.

Pour ceux qui veulent vraiment se gâter au travail, vous améliorerez votre productivité en utilisant deux écrans simultanément. Vous pouvez allonger votre bureau de Windows sur deux écrans (ou trois, ou quatre, selon votre budget) et gagner ainsi un espace de travail impressionnant. La plupart des cartes vidéos supportent maintenant deux écrans.

Pour les grandeurs, je ne vois pas l'utilité d'acheter plus grand que 24 pouces, car au-delà, la résolution n'augmente pas (je n'en ai pas trouvé dans les modèles courants). Le meilleur achat actuellement rapport prix/grandeur est un 22 pouces, ce qui vous fait un écran très intéressant.

Pour ceux qui trouvent les écritures et les icones trop petits, simplement ajuster la grosseur des caractères et des icones dans les propriétés d'affichage de Windows.

SOUS LE MÊME TOIT QUE

COUP D'OEIL
—ELLE ET LUI COIFFURE ENR.
SUR RENDEZ-VOUS : 424-2464
340, rue Principale,
Saint-Donat, Qc J0T 2C0

LES PETITS BONHEUR DU VILLAGE ENR.

Le jeudi 26 février prochain, de 17h à 20h,
nous vous invitons à une «PORTE OUVERTE»
affin de mieux connaître les services offerts tels que:

SAUNA INFRAROUGE
30 minutes de pure détente qui entraîne une perte de 600 à 900 calories, soit l'équivalent de 30 minutes de course à la vitesse d'un marathonien.

SPA IONIQUE
Une désintoxication du corps par bain de pieds à la fine pointe de la technologie. C'est un moyen sécuritaire, efficace, sans interventions et sans douleur pour permettre à votre corps de se purifier naturellement

BRONZAGE:
ABONNEMENT 100 MINUTES ET+:
50% en février seulement

Manucure et pose d'ongles en gel UV
Pédicure

Venez nous rencontrer... Il y aura des cadeaux... On vous attend !

ON AIME PRENDRE SOIN DE VOUS!
Johanne et Sophie
340, principale • St-Donat 819 424-2464

Municipalité de Saint-Donat
Budget 2009

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous vous présentons ce soir le budget de la Municipalité de Saint-Donat pour l'année 2009. Tout d'abord, permettez-moi de remercier le conseil municipal et les directions de service qui ont participé à plusieurs rencontres intensives de travail afin d'en arriver à vous proposer un budget équilibré.

Malgré une augmentation de près de 600 000 $ de dépenses supplémentaires et incompressibles reliées principalement à l'augmentation des coûts de la desserte de la Sûreté du Québec (+ 257 000 $), des quotes-parts de la MRC Matawinie (+134 000 $), de la cueillette des matières résiduelles (+ 52 000 $) et du remboursement en capital de la dette (+ 151 000 $), c'est avec fierté et le sentiment du devoir accompli que je vous annonce que la Municipalité de Saint-Donat a réussi à maintenir le même taux de taxes qu'en 2008, soit à 0,82/100 $ d'évaluation.

Nous vous présentons donc le budget de la Municipalité de Saint-Donat pour l'année 2009. Les prévisions budgétaires de l'ordre de 10 980 548 $ ont été établies en fonction des éléments suivants :

Priorités 2009

- Poursuivre notre mission au niveau de la protection de l'environnement;
- Consolider les services actuels et maintenir les actifs en place;
- Promouvoir la culture à travers différentes activités au cours de l'année;
- Continuer d'accroître les services offerts à la population;
- Doter la municipalité d'un plan de développement stratégique 2009-2020;
- Poursuivre les investissements sur les infrastructures tels notre réseau routier et le réaménagement de certains tronçons de rues;
- Continuer d'accroître la sécurité publique sur notre territoire;
- Poursuivre le processus de refonte réglementaire;
- Accompagnement dans le projet d'habitation pour les personnes autonomes.

Voici quelques éléments qui à eux seuls représentent près de 80 % du budget total.

CATÉGORIE	BUDGET 2009	BUDGET 2008	DIFFÉRENCE	%
Salaires	3 250 000	3 350 000	100 000	-2,99 %
Hydro-Québec	201 000	202 000	-1 000	-0,50 %
Téléphone	96 000	97 000	11 000	11,34 %
Sûreté du Québec	1 552 000	1 295 000	257 000	19,85 %
Matières résiduelles	1 042 000	990 000	52 000	5,25 %
Entretien bâtisses	112 000	150 000	-38 000	-25,33 %
Dette — intérêts	421 000	463 000	-42 000	-9,07 %
Dette — capital	1 065 000	914 000	151 000	16,52 %
MRC	316 224	182 543	133 681	73,23 %
	8 045 224	7 643 543	401 681	5,26 %
Véhicules	175 000	200 000	-5 000	-2,50 %
Essence	183 000	181 000	2 000	1,10 %
	358 000	381 000	-3 000	-0,79 %
Grand total	8 403 224	8 024 543	398 681	4,97 %

Je vous présente maintenant les grandes lignes du budget par secteur d'activités.

REVENUS

Revenus des sources locales	2008	2009
Taxes foncières générales :	7 389 549 $	7 629 597 $
Taxes de fonds de roulement :	276 754 $	200 000 $
Répartitions locales :	687 505 $	689 343 $
Tarification matières résiduelles :	1 022 245 $	1 066 633 $
Contrôle des insectes dépurés :	303 241 $	309 081 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**9 680 094 $**	**9 894 614 $**
Compensations tenant lieu de taxes		
Gouvernement du Québec :	212 890 $	201 134 $
Organismes communautaires :	16 764 $	15 193 $
Gouvernement du Canada :	4 300 $	3 190 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**232 154 $**	**219 497 $**
Autres services rendus		
Loisirs et culture :	102 600 $	122 860 $
Recouvrement de frais :	24 041 $	97 676 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**126 641 $**	**220 536 $**
Autres revenus de sources locales		
Imposition de droits :	428 500 $	353 500 $
Amendes :	25 000 $	25 000 $
Revenus de placements :	60 000 $	60 000 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**586 933 $**	**438 500 $**
Revenus de transferts		
Subvention du Gouvernement du Québec :	158 487 $	207 401 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**179 028 $**	**207 401 $**
TOTAL DES REVENUS :	**10 784 309 $**	**10 980 548 $**

DÉPENSES

Administration générale		
Conseil municipal :	177 613 $	177 174 $
Application de la loi :	90 500 $	80 000 $
Gestion financière et administrative :	1 134 283 $	1 181 525 $
Greffe :	84 527 $	60 500 $
Évaluation :	93 582 $	169 249 $
Gestion du personnel :	15 500 $	20 000 $
Conciergerie, soutien informatique et entretien hôtel de ville :	193 565 $	191 768 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 809 142 $**	**1 870 936 $**
Sécurité publique		
Police :	1 361 001 $	1 609 719 $
Incendie :	411 333 $	392 700 $
Protection civile :	7 392 $	7 477 $
Routes et signalisation routière :	46 436 $	45 339 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 826 619 $**	**2 055 235 $**
Réseau routier		
Voirie municipale:	896 263 $	881 180 $
Enlèvement de la neige:	673 918 $	665 876 $
Éclairage des rues:	52 660 $	50 565 $
Transport en commun:	33 200 $	42 210 $
Aéroport:	7 882 $	7 920 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 666 023 $**	**1 647 751 $**
Hygiène du milieu		
Réseaux de distribution de l'eau potable :	307 228 $	307 238 $
Réseaux d'égouts :	140 199 $	140 199 $
Matières résiduelles :	1 023 056 $	1 009 225 $
Protection de l'environnement :	203 738 $	124 176 $
Quote-part RTDM :	145 241 $	166 175 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 819 472 $**	**1 747 103 $**
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage :	481 778 $	444 658 $
Promotion et développement économique (PIT) :	185 591 $	196 649 $
Subventions :	72 607 $	82 920 $
Recherche et planification :	86 389 $	96 801 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**826 315 $**	**821 028 $**
Loisirs et culture		
Patinoires (intérieure et extérieure) :	261 091 $	252 397 $
Plages :	134 591 $	124 314 $
Parcs et terrains de jeux :	490 615 $	497 535 $
Bibliothèque :	158 042 $	162 890 $
Spectacles, concerts et autres activités :	158 071 $	156 237 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 142 614 $**	**1 143 333 $**
Frais de financement		
Intérêts :	463 248 $	421 827 $
Frais de banque :	39 682 $	34 864 $
Remboursement de capital :	914 361 $	1 065 210 $
Remboursement fonds de roulement :	276 754 $	200 000 $
Surplus accumulé affecté :		26 739 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 694 226 $**	**1 698 162 $**
TOTAL DES DÉPENSES:	**10 784 309 $**	**10 980 548 $**

Enfin, nous désirons poursuivre l'amélioration des méthodes de travail dans d'autres centres d'opération pour atteindre les objectifs en réduisant les dépenses de certains postes budgétaires.

Nous procéderons également ce soir à l'adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années financières 2009, 2010 et 2011 qui s'élève à 13 205 817 $. L'adoption du programme triennal ne garantit pas la réalisation des travaux puisque ceux-ci demeurent généralement soumis à des conditions, à des autorisations ou à des demandes de subventions.

Pour l'année 2009, les immeubles imposables inscrits au rôle sont de 990 470 100 $, soit une augmentation de 2,78 %. Le total des permis de construction pour la présente année a été de 12 millions de dollars.

Comme le veut notre tradition instaurée au budget 2007, vous trouverez en annexe 1 un tableau comparatif de notre présent budget à ceux des années 2007, 2008 et 2009 ainsi que l'écart des deux derniers budgets.

Vous remerciant de l'intérêt accordé, je vous prie d'accepter mes meilleurs voeux à l'aube d'une nouvelle année.

Richard Bénard, maire
Le 17 décembre 2008

Annexe 1

REVENUS	2007	2008	2009	Écart 2008-2009 ± %
Taxes générales	6 728 240	7 389 549	7 629 587	+3,25
Taxe fonds de roulement	189 892	276 754	200 000	-27,73
Répartitions locales	612 461	687 505	689 343	+0,26
Tarification matières résiduelles	1 035 287	1 023 045	1 066 603	+4,26
Contrôle des insectes piqueurs	297 501	303 241	309 081	+1,93
Tenant lieu de taxes	227 970	232 154	219 497	-5,45
Autres services rendus	195 611	126 641	146 901	+16
Autres revenus	584 500	586 933	532 676	-9,24
Subventions de Québec	173 371	158 487	186 860	+17,90
TOTAL	**9 974 833**	**10 784 309**	**10 980 548**	**+1,82**

DÉPENSES	2007	2008	2009	Écart 2008-2009 ± %
Administration générale	1 691 200	1 809 142	1 870 936	+3,42
Sécurité publique	1 638 535	1 826 519	2 055 235	+12,52
Réseau routier	1 757 896	1 666 023	1 647 750	1,10
Hygiène du milieu	1 557 811	1 819 472	1 747 103	-3,98
Urbanisme et développement	883 028	826 315	821 028	0,64
Loisirs et culture	1 135 776	1 142 614	1 143 334	+0,06
Service de la dette	1 310 585	1 694 225	1 721 901	+1,63
Surplus accumulé affecté			-26 739	+100,00
TOTAL	**9 974 833**	**10 784 309**	**10 980 548**	**+ 1,82**

** Quote-part MRC	185 720	182 544	316 224	+ 43

REVENUS

Revenus des sources locales	2008	2009
Taxes foncières générales :	7 389 549 $	7 629 587 $
Taxes de fonds de roulement :	276 754 $	200 000 $
Répartitions locales :	687 505 $	689 343 $
Tarification matières résiduelles :	1 023 245 $	1 066 603 $
Contrôle des insectes piqueurs :	303 241 $	309 081 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**9 680 094 $**	**9 894 614 $**
Compensations tenant lieu de taxes		
Gouvernement du Québec :	210 890 $	201 134 $
Organismes communautaires :	16 964 $	15 183 $
Gouvernement du Canada :	4 300 $	3 180 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**232 154 $**	**219 497 $**
Autres services rendus		
Loisirs et culture :	102 600 $	122 860 $
Recouvrement de frais :	76 933 $	97 676 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**126 641 $**	**220 536 $**
Autres revenus de sources locales		
Imposition de droits :	478 500 $	353 600 $
Amendes :	25 000 $	25 000 $
Revenus de placements :	60 000 $	60 000 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**586 933 $**	**438 500 $**
Revenus de transferts		
Subvention du Gouvernement du Québec :	158 487 $	207 401 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**179 028 $**	**207 401 $**
TOTAL DES REVENUS :	**10 784 309 $**	**10 980 548 $**

DÉPENSES

Administration générale		
Conseil municipal :	177 615 $	177 194 $
Application de la loi :	50 300 $	50 300 $
Gestion financière et administrative :	184 983 $	1 181 555 $
Greffe :	84 327 $	60 500 $
Évaluation :	93 352 $	182 949 $
Gestion du personnel :	15 300 $	20 300 $
Conciergerie, soutien informatique et Entretien hôtel de ville :	193 365 $	191 768 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 809 142 $**	**1 870 936 $**
Sécurité publique		
Police :	1 361 201 $	1 609 719 $
Incendie :	411 555 $	392 720 $
Protection civile :	7 527 $	7 477 $
Bourses et obligations scolaires :	46 436 $	45 339 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 826 519 $**	**2 055 235 $**
Réseau routier		
Voirie municipale :	898 563 $	881 180 $
Enlèvement de la neige :	673 918 $	665 876 $
Éclairage des rues :	52 660 $	50 565 $
Transport en commun :	35 202 $	42 210 $
Aéroport :	7 682 $	7 920 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 666 023 $**	**1 647 751 $**
Hygiène du milieu		
Réseaux de distribution de l'eau potable :	307 238 $	307 238 $
Réseaux d'égouts :	140 199 $	140 199 $
Matières résiduelles :	1 023 046 $	1 069 295 $
Protection de l'environnement :	203 738 $	124 196 $
Quote-part RITCM :	145 241 $	106 175 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 819 472 $**	**1 747 103 $**
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage :	481 728 $	444 658 $
Promotion et développement économique (BF) :	155 571 $	176 612 $
Subventions :	72 407 $	82 901 $
Recherche et planification :	86 389 $	96 801 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**826 315 $**	**821 028 $**
Loisirs et culture		
Patinoires (intérieure et extérieure) :	261 091 $	252 397 $
Plages :	134 091 $	124 314 $
Parcs et terrains de jeux :	430 819 $	427 535 $
Bibliothèque :	158 042 $	152 850 $
Spectacles, concerts et autres activités :	158 071 $	186 237 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 142 614 $**	**1 143 333 $**
Frais de financement		
Intérêts :	463 248 $	421 827 $
Frais de banque :	39 862 $	34 664 $
Remboursement de capital :	914 361 $	1 065 210 $
Remboursement fonds de roulement :	276 754 $	200 000 $
Surplus accumulé affecté :		-26 739 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 694 225 $**	**1 695 162 $**
TOTAL DES DÉPENSES:	**10 784 309 $**	**10 980 548 $**

CONSIDÉRANT que d'après le budget ci-haut, le Conseil aura à pourvoir à des dépenses de 10 980 548$ incluant le remboursement devant être effectué à son fonds de roulement pour la somme de 200 000 $;

CONSIDÉRANT que les revenus non fonciers s'élèvent à 1 085 934 $;

CONSIDÉRANT que pour combler la différence, il est requis une somme de 9 894 614 $;

CONSIDÉRANT que l'évaluation imposable s'élève à 950 470 102 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-344 assurant la compensation pour l'eau et le service d'égout seront de 295 760 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-347 qui impose une tarification concernant les eaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu des règlements numéros 87-277, 88-300, 90-332, 90-333, 91-363 et 92-382 seront de 249 216 $ pour l'année 2009 et pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout ;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par les règlements 92-371, 92-393, 93-413, 94-445, 05-703 et 06-723, qui imposent une tarification concernant les eaux d'aqueduc de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu de ces règlements seront de 37 093 $ pour l'an 2009 ;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 89-324 seront de 1 066 603 $ pour assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 02-581 pour la confection de plans et devis pour les réseaux d'aqueduc et d'égout aux condos des Cimes seront de 3 410 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 03-625 pour la réfection du réseau d'égout aux condos des Cimes seront de 24 763 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 02-611 seront de 309 090 $ pour le contrôle des insectes piqueurs ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 88-300 est de 449,96 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-319 est de 420 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 89-320 s'élève à 5 575 800 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-321 est de 378,23 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-332 est de 791,65 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-333 est de 414,5 pieds ;

suite en page 12

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-334 s'élève à 2 340 700 $;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-335 s'élève à 13 246 200 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-336 est de 586,01 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-376 est de 212,57 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393 est de 200,97 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393-1 est de 288,15 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 93-412 est de 1 645,45 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 94-431 est de 1 645,45 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 95-469 s'élève à 22 826 400 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 95-469-1 est de 3 180,96 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 93-413 s'élève à 855 700 $;

CONSIDÉRANT que le nombre d'unité d'évaluation affecté par le règlement numéro 06-720 est de 1 ;

CONSIDRÉANT que le nombre d'unité d'évaluation affecté par le règlement numéro 06-727 est de 1 ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement 07-732 est de 636,42 mètres;

CONSIDÉRANT que le nombre d'unité d'évaluation affecté par le règlement 07-732-1 est de 2;

Par ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu qu'une taxe générale de 0,80272$ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité et un taux de taxe de 0,80272 par 100 $ d'évaluation soit et est imposé et sera prélevé sur tous les immeubles faisant partie d'une exploitation agricole;

Une compensation, dont les différents montants sont fixés au règlement numéro 90-344 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et(ou) d'aqueduc de la municipalité.

Une tarification, dont les différents montants sont fixés aux règlements numéros 90-347, 92-371, 92-393, 93-413, 94-445, 05-703 et 06-723 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.

Une taxe spéciale au taux de 4,69597 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 88-300.

Une taxe spéciale au taux de 0,32619 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-319.

Une taxe spéciale au taux de 0,01094 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-320.

Une taxe spéciale au taux de 0,70063 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-321.

Une taxe spéciale au taux de 6,16055 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-332.

Une taxe spéciale au taux de 4,12304 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-333.

Une taxe spéciale au taux de 0,25458 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-334.

Une taxe spéciale au taux de 0,02080 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-335.

Une taxe spéciale au taux de 0,59043 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-336.

Une taxe spéciale au taux de 13,22585 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393.

Une taxe spéciale au taux de 0,95783 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,09663 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-412.

Une taxe spéciale au taux de 0,69100 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 94-431.

Une taxe spéciale au taux de 0,01209 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469.

Une taxe spéciale au taux de 0,25118 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,03296 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-413.

Une taxe spéciale au taux de 2,11695 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-376.

Une tarification de 75,78 $ par unité de logement soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 02-581.

Une tarification de 550,29 $ par unité de logement soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 03-625.

Une compensation de 2 695,00 $ par unité d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur le bien-fonds imposable affecté par le règlement numéro 06-720.

Une compensation de 9 509,00 $ par unité d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur le bien-fonds imposable affecté par le règlement numéro 06-727 ;

Une compensation de 5,06741$ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur le bien-fonds imposable affecté par le règlement 07-732;

Une compensation de 3 136,50 $ par unité d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur le bien-fonds imposable affecté par le règlement 07-732-1;

Une tarification, dont les différents montants sont fixés au règlement 89-324 soit et est imposée et sera prélevée de tout propriétaire occupant et (ou) non occupant ayant un ou plusieurs locataires, sous-locataires ou occupant, pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles.

Une taxe générale spéciale au taux de 0,02104 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité, pour les remboursements à effectuer au fonds de roulement et un taux de 0,02104 par 100 $ d'évaluation soit et est imposé et sera prélevé sur tous les immeubles faisant partie d'une exploitation agricole.

Une tarification dont les différents montants sont fixés au règlement 02-611 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité pour défrayer les coûts reliés au contrôle des insectes piqueurs.

Toutes ces taxes seront prélevées selon l'évaluation ou le frontage ou l'unité étant ceux portés au rôle actuellement en vigueur ou selon la manière prévue aux différents règlements pour pourvoir aux dépenses prévues au budget ci-dessus

Le budget ici adopté pour l'exercice financier de l'année 2009 sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

Programme des dépenses en immobilisations - Années 2009 - 2010 - 2011

Portrait de Jean-Charles Aubin

par Nicole LAJEUNESSE

« En 1991, il ferme son atelier du 361 est, rue Liège, entre les rues Saint-Denis et Drolet, à Montréal», dit un article de presse. Mais... je croyais Jean-Charles Aubin donatien depuis toujours! C'est que son art pourrait et devrait sans doute être rural, comme le souligne *Le Foyer rural* de novembre 1949.

Né de parents qui avaient appris la confection du mocassin et les secrets de la cordonnerie chez les Franciscains, petit-fils par sa mère de M. Théophile Gauthier, de Saint-Cyrille de l'Islet, spécialiste du soulier de bœuf, Jean-Charles Aubin est fort d'une longue et infiniment précieuse tradition d'artisans. Sa vie se divise en deux beaux chapitres. Prenez le temps de savourer l'un et l'autre et, comme moi, vous retrouverez peut-être des odeurs d'enfance.

Jacques Cartier a perdu la moitié de ses hommes lors de son séjour forcé à Québec en ce dur hiver 1535-1536. Pour survivre, les premiers arrivants ont appris, à un rythme drôlement accéléré, les techniques de ceux qui y survivaient depuis longtemps, les Amérindiens, qui avaient des « bottes de sauvages » et des « souliers de beu ». Ces articles ont chaussé la majorité des pieds des Canadiens-Français pendant des siècles. De nombreuses mères de famille les fabriquaient en imitant le mocassin des autochtones, en peau d'orignal ou de caribou. Quand les bovins ont été importés d'Europe, les colons ont commencé à faire la botte sauvage (mi-indienne et mi-européenne) et le soulier, relayant le cuir de bœuf (trop dur) en semelle et en talon exclusivement.

Jean-Charles Aubin, cordonnier de métier et sensible à cet art, a décidé de compléter sa formation à l'Institut de la chaussure de Montréal, mais s'est vite spécialisé dans la fabrication de sandales sur mesure. Tout de suite remarqué par Félix Leclerc et le Père Legault, il confectionne les bottes et les mocassins pour les Compagnons de Saint-Laurent puis pour le film *Un homme et son péché* basé sur l'œuvre de Claude-Henri Grigon (1948). Il fera la recherche et la confection de tout ce qui est en cuir pour les productions importantes du théâtre québécois: *Le Dialogue des Carmélites (1956), Philoctète (1968), Les Troyennes (1971)* et *La Fournaise ardente (1972).* Il sera du téléroman *Les Forges du Saint-Maurice (1972),* de *Mains habiles, mains agiles (1973)* et *Le Gutemberg (1979).* Ses réalisations, expositions en solo et en groupe, couvrent des pages et des pages, mais je tiens à souligner que les Recluses de Jésus-Marie et les Carmélites de Montréal ont eu recours à plusieurs reprises à ses services comme aviseur technique et fabriquant. Sollicité comme conseiller par des historiens du cuir, il a aussi apporté son aide technique au département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

En 1988 commence le deuxième chapitre de sa vie. Il suit une session sur le moulage du cuir avec John Flemming, un artisan de la Nouvelle-Orléans, et se découvre une passion pour la technique du masque. L'origine du masque se perd dans la nuit des temps. Objet de fascination ou d'aversion, cette pièce unique en son genre est un des rares objets d'art que l'on pourrait qualifier de vivant. En effet, porter un vêtement, un bijou, c'est rester soi-même; « vous glisser derrière ces formes diverses, c'est découvrir votre être intérieur » ou revêtir une toute autre identité. Employé dans bien des occasions dans l'histoire, il fut le plus souvent utilisé lors des carnavals. C'est incroyable que la maîtrise des Maschereri, Vénitiens du XVIIe siècle, qui semblait avoir disparu, soit retrouvée chez notre ami, un des rares à en maîtriser la technique (Artistes en métiers d'art dans Lanaudière, La Fabrique, 2006).

Oeuvrant sur des peaux de vachette et de bœuf, il opte encore aujourd'hui pour un type de tannage ancien, le tannage végétal lent qui implique davantage de temps et de coût. Il obtient cependant des cuirs de haute qualité au grain serré et lustré, avec une chair uniforme, qui sont les seuls à avoir la souplesse nécessaire au travail de modelage auquel Jean-Charles s'adonne. Les cuirs sont découpés avec ses outils de cordonnier, selon les formes requises par ses patrons, puis mouillés pour être gainés sur des formes de polystyrène renforcées ou des marottes utilisées dans des cours de coiffure. Il sculpte avec ses mains, fait des plis, ajoute des découpes et fige sa composition par un séchage avec un séchoir à cheveux. Après le moulage de la base du masque et des différents éléments qui l'enrichissent, il va coller puis coudre à la main. Vient ensuite le maquillage avec de la teinture à base d'alcool, la pose des cordons d'attache et, finalement, la doublure. Ses loups et ses masques prennent des allures de déesses, d'oiseaux de feu, de papillons aux noms aussi symboliques que *Lascar, Atis et Nébuleuse*, choisis avec fierté et détermination par sa complice Jeannine.

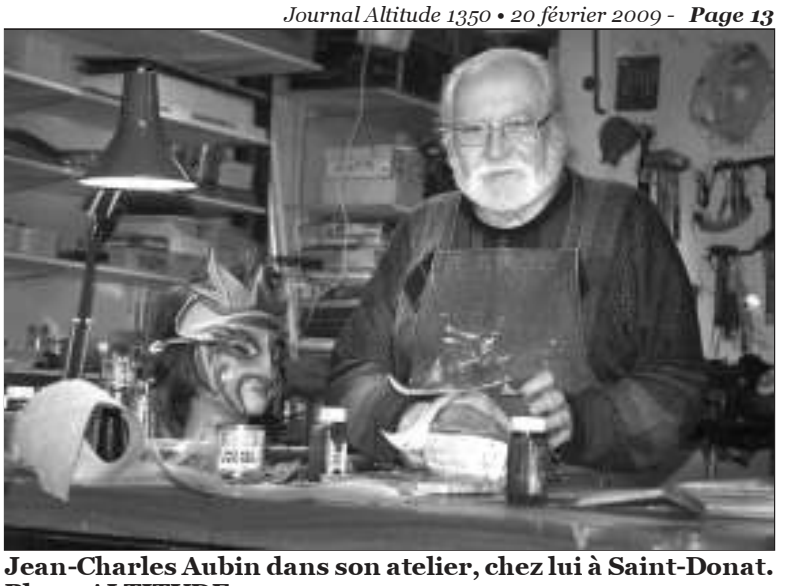

Jean-Charles Aubin dans son atelier, chez lui à Saint-Donat. Photo ALTITUDE

C'est notre Louise Beaudry qui a découvert Jean-Charles presque au moment où il refermait la porte de la rue Liège. Faut dire « qu'ils sont parents ». Elle l'a guidé vers les jeunes des Quatre-Vents où il a donné un atelier sur le cuir au groupe sous la responsabilité de notre maire Richard Bénard. Ensuite Jean-Charles a donné des ateliers aux jeunes de 5e et 6e année de l'école Notre-Dame-de-Lourdes tout en se perfectionnant grâce à Mme Orita Leprohon, immense artiste alors membre d'Art Boréal. Cette dernière l'a poussé vers des couleurs franches et osées, des formes plus abstraites, des jeux de l'esprit. Il parle de Louise, d'Orita, de Sophie Charpentier aussi avec une telle affection et une telle reconnaissance... Lui qui a donné des ateliers de formation au Centre des Métiers du Cuir, aux collèges Marie-Victorin, Maisonneuve, Saint-Laurent et Bois de Boulogne, qui a de nombreuses participations à des jurys et des comités, aux fêtes du 350e anniversaire de Montréal, aux Médiévales de Québec, sait l'importance de passer le savoir. Bien sûr, il conserve des boîtes et des boîtes de photos et de coupures de journaux dont un article de la *Revue Paysanne* publié en 1939 au sujet de sa mère, qui est signé par Germaine Guévremont, mais quand on le rencontre aux ateliers d'Art Boréal, sur la rue, au tennis, ailleurs, ce qui nous frappe, c'est son accueil, sa gentillesse, sa générosité et sa verve. C'est un vrai Donatien, j'vous dis.

Loisirs sportifs et culturel à Saint-Donat

La municipalité est à la recherche d'étudiants pour la période estivale aux loisirs (coordonnateur d'été, moniteurs, aide-moniteurs, sauveteurs, préposés et professeurs de tennis), aux parcs et bâtiments (préposés), travaux publics (manœuvres), de l'urbanisme (environnement) ainsi qu'au bureau d'information touristique (préposés). Faites parvenir votre curriculum vitae à l'hôtel de ville avant le 27 mars 2009. Veuillez préciser sur l'enveloppe le secteur pour lequel vous voulez postuler.

Le sentier des Étangs et le centre civique Paul-Mathieu

Venez patiner ou marcher au sentier des Étangs et finissez votre activité par une petite glissade. La roulotte de service, avec toilette, est accessible du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi et le dimanche de 10h à 20h.

Pour l'horaire des activités libres et gratuites du centre civique Paul-Mathieu (patin, hockey 12 ans et moins et hockey 13 ans et plus), téléphonez au 819-424-2383, poste 400, ou visitez le site de la municipalité au www.saint-donat.ca Des feuillets mis à jour hebdomadairement sont également disponibles à l'hôtel de ville, au bureau d'information touristique, à l'aréna, à la bibliothèque municipale, en plus d'être affichés sur la colonne Morris.

De plus, vous pouvez louer la glace de l'aréna pour la modique somme de 120 $ de l'heure. Vous pouvez bénéficier d'un escompte de 15% pour une réservation trois semaines à l'avance et d'un escompte de 10% pour cinq parties d'une heure et plus. Pour infos et réservation, téléphonez au 819-424-2383, poste 232, ou poste 239.

Semaine de relâche

Une soirée cinéma est prévue au programme le jeudi 5 mars à 19h. Surveillez prochainement la publicité à cet effet.

Coiffure Création
Elle et Lui
Céline Villeneuve
Céline Villeneuve, styliste prop.
(voisin du Ultramar)
NOUVEAU.....NOUVEAU.....
Beauté au bout des doigts
Nouvelle technique pour une belle manucure durable
Technicienne en pose d'ongles et manucure française:
Aline Juteau: Cell.: 819-325-3377

819-424-3377
747, Principale • St-Donat
(voisin du Ultramar)

NOUVEAU!
Clinique d'Amaigrissement
NUTRI FORME MINCEUR
Des programmes de qualité par une équipe de professionnels!
Perdez du poids facilement
et de la seule manière permanente
Le dernier programme dont vous aurez besoin !

1er Conférence Mensuel*
Comment Controller Votre Poids
• Comprendre les mécanismes de la prise de poids
• Activez les hormones de la minceur
• Brulez des graisses à chaque repas
• Optimisation du métabolisme
• L'équilibre hormonal et beaucoup plus
Vendredi 20 mars, 14h00 et 18h30
Samedi 21 mars. 10h30
Ne tombez pas victimes des mauvais tours de l'industrie alimentaire.
Nouveaux services personnalisé disponible:
Prenez un rendez-vous immédiatement!
• Bilan / évaluation nutritionnel
• Suivis et mesures hebdomadaire
• Alimentation adaptée à votre style de vie et budget
ACTION Fitness
430 rue Principale, St. Donat
*RSVP places limitées : Gym 424-4433
Incluant dégustations et documentation
Entree 8$ chaque ou 10$/couple.
5$ pour abonnes du gym

L'Écho du conseil municipal

Salutations à tous,

CARNAVAL CARNAVAL CARNAVAL

Une grande première. Le nom de Notre-Dame-de-la-Merci a été annoncé à plusieurs reprises, au grand public, lors des activités sur Les Plaines d'Abraham dans le cadre du Carnaval de Québec les 7 et 8 février dernier. M. Robert Bélanger, conseiller, assisté de sa conjointe, Mme Alberte Nadeau, nous ont dynamiquement représenté. Un kiosque fut installé sur place afin de publiciser les principaux attraits touristiques de notre municipalité.

Des forfaits d'hébergement en chalets ont été gracieusement offerts à cette occasion par Harmoni-Ka, Aqua Sylva et Appaloosa, ainsi qu'un cours de conduite sur glace par Mécaglisse sur le circuit de piste de glace. Pour participer, les visiteurs n'avaient qu'à inscrire leur nom. Le tirage a été fait à la municipalité le 9 février. Félicitations aux gagnants qui sont respectivement Sylvie Dion, Alain Ouimet, Nicole Chaput et Sylvain Lambert.

L'événement Ski Joring est une discipline équestre nord-américaine. Le skieur est tiré par un cheval à l'aide d'un câble et doit effectuer des sauts, contourner des cônes et attraper des anneaux dans un temps minimum sur un parcours de 300 mètres.

Depuis bientôt deux ans, en accord avec des Américains, M. Bertrand Caron a fondé l'Association de Ski Joring au Québec, et c'est l'année dernière que l'événement fut organisé à Notre-Dame-de-la-Merci pour la première fois, en collaboration avec le Club Motoneige de Notre-Dame-de-la-Merci, le club Paradis du Quad Ouareau ainsi que plusieurs bénévoles.

Encore une fois cette année, l'événement aura lieu les 28 février et 1er mars dans le village de Notre-Dame-de-la-Merci, sous le nom de «SKI-GALOP». Le samedi 28 février les activités débuteront vers 10h et les qualifications des équipes pour la course du lendemain seront à 15h. Vers 19h, un souper BBQ sera servi au coût de 20 $ à la salle communautaire, avec musique Western. Le 1er mars, les courses débuteront vers 10h pour se terminer à 16h avec la remise des bourses et des trophées. Un chapiteau sera installé sur place avec tous les services.

Nous vous invitons à visiter le site du Ski Joring au www.nesja.com. Venez encourager nos équipes du Québec qui se mesureront avec des équipes américaines et ontariennes.

De concert avec le ski-galop, plusieurs activités y sont planifiées par le service des Loisirs de la municipalité afin de plaire à tous. Notre nouvelle responsable des loisirs, Mme Vanessa Hillman, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre «Grande Famille». Elle a fait la planification d'une journée «Plaisirs d'hiver» (surveiller la publicité ou visiter notre site internet au www.municipalitenotredamedelamerci.com dans la section Babillard). Une fin de semaine remplie d'activités, le tout vous étant offert gratuitement.

Au plaisir de vous rencontrer, et je cède ma place au conseiller en sécurité publique M. Jacques Levasseur.

Bonjour à tous,

Les travaux concernant la confection du schéma de couverture de risque devraient s'accélérer au cours des prochains mois, grâce à l'embauche par la MRC Matawinie d'un nouveau chargé de projet. Nous espérons, cette fois-ci, que les travaux seront enfin complétés. Nous approchons sérieusement de la date limite pour produire ce schéma.

Nous remarquons qu'il y a encore des résidences dans notre municipalité qui n'affichent pas le numéro civiquel, ou que celle-ci n'est pas visible de la rue. Lors d'une intervention d'urgence, cela occassionne des retards si nous devons nous rendre à votre chalet ou domicile. Pour votre sécurité, vérifiez si vous êtes dans cette situation. Si vous n'avez jamais eu une plaque avec votre adresse, vous pouvez toujours vous en procurer une à la municipalité.

La même missive s'adresse aux propriétaires qui ne font pas déneiger leur accès vers la résidence. Imaginez, dans un tel cas, le travail des pompiers pour acheminer les boyaux et l'équipement jusqu'au sinistre.

Encore cet hiver, nous sommes envahis par une abondance de neige. Tous les résidants de longue date savent qu'il devient alors nécessaire de déneiger la toiture. Les quelques mètres de neige tombés, combinés à la pluie reçue, peuvent représenter plusieurs tonnes de neige.

J'ai accepté, avec M. André Lapierre, de démarrer le programme "Bon voisin Bon oeil" dans notre municipalité. Seulement, pour ce faire, il faut que les citoyens s'impliquent. Si cela vous intéresse, vous pouvez communiquer avec moi au 819-424-1343 ou avec M. Lapierre au 819-424-7929.

Merci et bonne fin d'hiver

Jacques Levasseur, responsable de la sécurité

Plusieurs invités rendent visite à la Biblio de NDM

Présentement disponibles à la bibliothèque, une cinquantaine de livres faisant partie de deux collections thématiques ayant pour sujet *la Bande dessinée et l'époque médiévale*.

Nous vous invitons à venir les consulter et ou emprunter.

Pour la 2e année consécutive, en partenariat avec le centre FORA (Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation), nous vous convions à notre 2e défi *Pour l'Amour de la lecture*.

Dans le but de nous encourager à lire, nous sommes invités à compter nos minutes de lecture jusqu'au 31 mars 2009. Que vous lisiez le journal, une revue ou les boîtes de céréales, vous pouvez venir chercher votre fiche de compilation des minutes à la bibliothèque durant les heures d'ouverture. C'est gratuit. L'objectif cette année est d'accumuler 3 millions de minutes de lecture. Tous ensemble, nous pouvons y arriver.

Nous faisons présentement un sondage auprès de la population au sujet de l'Heure du Conte. Si l'aventure vous intéresse et si vous voulez vous impliquer auprès des enfants en tant que bénévole pour préparer les bricolages ou pour raconter une histoire, contactez l'équipe de l'Heure du Conte, Joëlle et Célina.

Nous acceptons toujours les dons de livres neufs ou usagés. Nous vous remercions à l'avance.

Nous tenons à souligner la venue de M. Plamondon (responsable du scrabble duplicate à Saint-Donat) ainsi que de sa conjointe à notre Scrabble duplicate du mardi soir 3 février dernier. Il s'est dit heureux de sa visite et nous invite à aller le visiter à Saint-Donat. Nous profitons de l'occasion pour inviter les participants de Saint-Donat à se joindre à nous durant les vacances de M. Plamondon. Vous pouvez nous indiquer le nombre de personnes intéressées à chaque semaine, en téléphonant à la bibliothèque au 819-424-2152. Bienvenue à tous.

Février est le mois du cœur. Profitons-en pour dire aux personnes qui nous entourent combien nous les aimons. Un sourire ne coûte rien et rapporte beaucoup.

Célina Riopel

Hakuna Matata

Nous poursuivons le journal de voyage autour du monde de Chantal Gagnon, fille de Madeleine et André Gagnon, de Saint-Donat, et son conjoint René Chapdelaine.

Nous sommes le samedi 11 octobre 2008. Pas de problème! En effet, tout se passe très bien. Après avoir quitté nos amis suisses à Zurich, nous avons atterri à Dar Es Salaam (Dar pour les intimes), en Tanzanie, en passant par Doha au Qatar. Quelque 12 heures de vol et dépaysement total. Nous avons beaucoup a vous dire sur la Tanzanie, ses gens et sa faune. Fascinants!

Le lendemain de notre arrivée, visite de Dar avec M. Ali, un guide fort intéressant et gentil. Nous avons été au marché aux poissons (poisseux et sale, nous avons été surpris de constater les conditions de travail de certains Tanzaniens... ah, la pauvreté, ce ne sera que notre premier contact de plusieurs...), le marché aux légumes puis le marché des artistes. Puis, j'ai touché à mon premier baobab, un arbre sacré sous lequel le chaman vient faire ses dévotions, en pleine ville; spécial! Dar est une ville de 4 millions d'habitants dont 70% sont sans emploi. Ali, par exemple, vient d'une famille de 11 enfants, mais son père a eu trois femmes (dont sa mère) et 20 enfants (dont les 11 de la famille d'Ali). Son grand-père a eu six femmes et 47 enfants. C'est un peu compliqué, mais les conditions de vie des femmes, en particulier, sont difficiles ici.

Puis, avion de nouveau pour l'aéroport du Kilimanjaro et déplacement vers notre hôtel à Arusha. Nous sommes dans un jeep, que nous utiliserons toute la semaine pour le safari photo, alors que nous croisons partout des dala-dala. Ce sont des minibus où les gens sont entassés et se déplacent d'une ville, d'un village ou d'un quartier à l'autre.

On les appelle dala dala car ils coûtaient un dollar par voyage: dollar - dala, voilà! Ces véhicules sont vétustes et transportent, en plus de leur vingtaine de passagers, des marchandises de toute nature et de toute hauteur sur leur toit. Danger en vue! Les gens qui ne se déplacent pas par dala-dala marchent le long de la route, tout comme les chèvres, les ânes, les vaches etc. Il y a de l'action et pratiquement pas de stop ni de feux de circulation. On y va par klaxon, et ça fonctionne. Il y a aussi, tout le long de la route, ces beaux arbres en fleurs mauves (jacaranda) et des bougainvilliers, mais aussi des débris et des kiosques de toutes sortes. Différent de notre quotidien.

Après avoir dit Asante sana (merci beaucoup) à notre guide Hassan pour nous avoir rendus à bon port, nous nous préparons pour notre safari.

Première étape: la région du Longido où nous faisons connaissance de Juma et d'un Massaï (dont nous n'avons pas réussi à mémoriser le nom et qui avait les oreilles percées tellement qu'il les enroulait... hum, très coquet), qui nous ont fait visiter leur coin de pays. Une grande marche de quatre heures dans la montagne et la savane. Nous avons aussi eu la chance de visiter le boma (groupe de huttes) du Massaï et avons rencontré des femmes et des enfants (dont une jeune fille qui était habillée en noir puisqu'elle venait d'être excisée; c'est malheureusement encore une coutume chez eux, mais elle avait l'air bien).

Les Massaï vivent comme il y a 2 000 ans, ils ont conservé toutes leurs traditions, ce qui est particulier dans un monde qui change tellement. Ils sont différents des autres Tanzaniens; on vous en parlera plus longuement lorsqu'on se verra. Nous avons vu aussi leur lieu de sacrifices d'animaux qui leur sert d'hôpital, s'ils ne se sentent pas bien. Les Massaï vivent de leur bétail. Ils ont des cheptels de vaches, et plus un homme en possède, plus il peut se procurer de femmes, lesquelles portent une cloche, comme en Suisse. Mais pas de chocolat au pays massaï.

Deuxième étape: visite du parc national Manyara. Un très beau parc constitué d'une forêt tropicale, de la savane et d'un grand lac qui attire une faune variée. Des babouins, des girafes, des éléphants, des hippopotames, des gnous, des zèbres et j'en passe. Notre premier contact avec la nature tanzanienne. Très beau et intéressant. Encore ici, des baobabs, sans feuilles et poussant dans la montagne, paysage exotique.

Puis, c'est une visite dans les origines de l'homme aux gorges d'Olduvai. En effet, cinq strates d'occupation humaine sont présentes. Un crane vieux de 1,5 millions d'années y a été retrouvé.

Troisième étape et non la moindre: le parc national du Serengeti. Quel beau parc, comme dans nos rêves les plus fous. Des paysages de savane à perte de vue, des acacias parasols qui caractérisent si bien le milieu naturel des antilopes, guépards, lions, vautours, élans, buffles, girafes, éléphants, gnous etc. Nous les avons tous vus, en plus des singes verts et autres hyènes, topis, phacochères, dik dik, impalas et hippopotames, dans leur habitat. Nous étions les intrus, mais ils ne nous portaient pas attention. Ce que nous n'avons pas encore dit, par contre, c'est que pour se rendre au Serengeti, c'est la grande misère. Des routes non carossables remplies de poussière fine. Devinez: nous étions quelque peu étouffés par autant de particules fines. Les équipes de Yves et Annick auraient du travail à faire ici, et tellement brassés que nous avions des difficultes à reconnaître le ciel et la terre... non, j'exagère, mais a peine. Mais cela vaut quand même grandement le déplacement.

On finit le safari par le joli cratère du Ngorongoro, qui contient une variété d'animaux très diversifiés. De plus, c'est le seul endroit où on peut encore voir des rhinocéros noirs. Ils sont en voie d'extinction, mais des efforts sont faits pour les sauvegarder, espérons. Encore ici, les merveilles de la nature dans sa splendeur. Trois lionnes et un lion sont même passés à 3 mètres du jeep sans pratiquement nous regarder.

Finalement, Zanzibar où nous sommes présentement. Une île dont le nom nous inspire les contes des mille et une nuits. En effet, des sultants ont régné sur l'île, et toute l'Afrique de l'Est et tous les commerçants devaient passer par ici il y a plus d'un siècle. Il s'y faisait aussi un grand marché d'esclaves; cela fait aussi réfléchir. L'architecture de Stone Town, la vieille ville, est très jolie mais difficilement conservée, même si elle est depuis 2000 patrimoine mondial de l'UNESCO. L'occupation arabe et hindoue a marqué l'architecture visible principalement au niveau des portes et des balcons. Très beaux détails. En quittant la ville, nous avons visité une ferme aux épices. L'île produit pratiquement toutes les épices que l'on connaît (curcuma, coriandre, canelle, poivre etc.). Nous avons vu les plantes qui les produisent et avons reçu des échantillons. Nos bagages vont sentir bon!

Savez-vous quoi? Hier soir, en soupant à l'hôtel, on entend la chanson *Hélène*, de Roch Voisine, chantée par un Tanzanien qui avait une voix comme celle de Roch V. à s'y méprendre. Faut dire qu'on n'est jamais bien loin de chez soi, même en Afrique!

Allez, on vous laisse. Vous devez être fatigués de nous lire. Prochain arrêt: la Namibie. À bientôt.

De la belle formation pour nos pompiers!

Saint-Donat

L'automne dernier, les pompiers du Service d'incendie de Saint-Donat suivaient une formation d'opérateur de camion échelle. La remise de diplôme soulignant leur réussite s'est déroulée dernièrement au poste de pompiers.

La Municipalité tient à les féliciter et à les encourage à suivre toutes les formations comme intervenant en incendie. Ces apprentissages rehaussent la sécurité chez les pompiers et les citoyens.

Sur la photo dans l'ordre habituel : M. Jacques Fortin, directeur incendie Saint-Charles–Borromée et gestionnaire du centre de formation, M. Michel Richer, directeur général de l'École nationale des pompiers du Québec, les pompiers Pierre-Sylvain Maillet, René Choquette, Dominique Bertrand, Pierre-André Simard, Robert Charbonneau, Francis Latreille, Guy Roy, Stéphane Bertrand, Stéphan Turcotte, directeur du Service d'incendie et de protection civile de Saint-Donat, et Jocelyn Béchard, instructeur.

Bravo!

Stéphan Turcotte
Directeur du Service d'incendies et de protection civile

Poêles et foyers

Nordica®

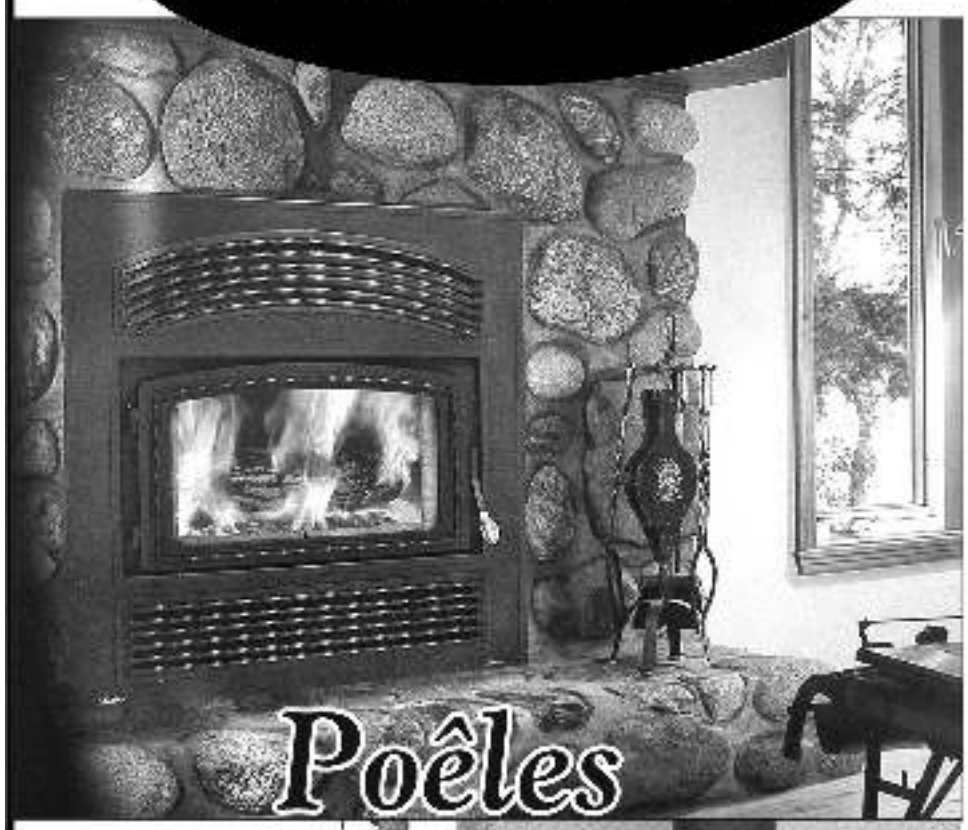

Poêles

Foyers
Cheminées

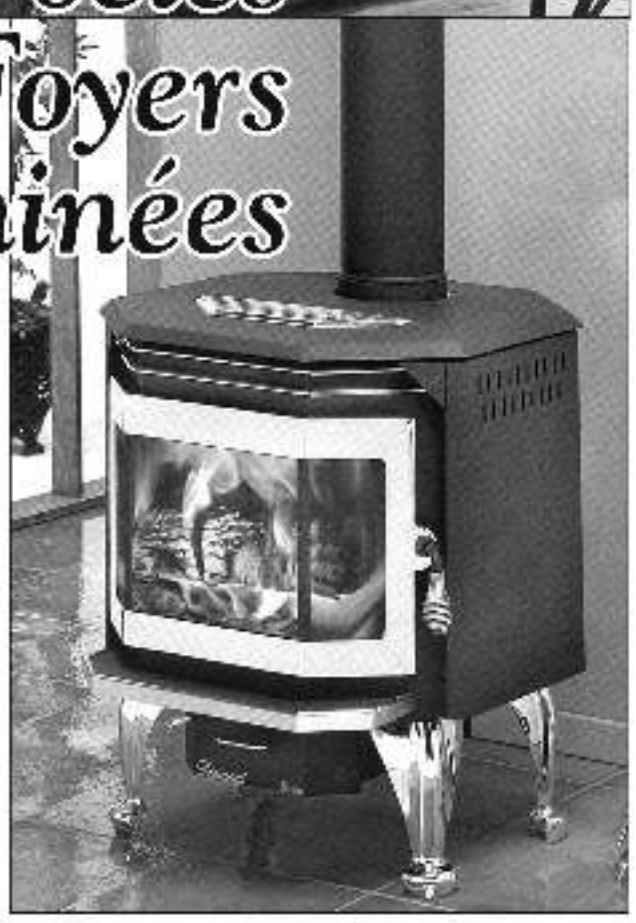

Vente & installation

Estimation gratuite

SPA • Gazebo
Saunas infrarouge

Rég.: 9 999$

7 900$

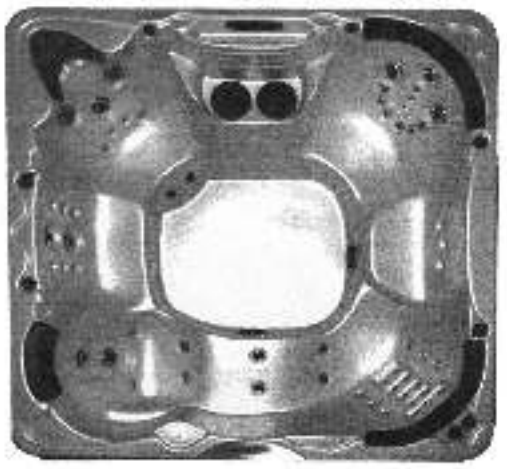

Honolulu
(Four Winds Spas)

Modèle no. HONOLULU

Total de jets en stainless : 70
2 pompes de 5 bhp (3 hp)
Stations : 7
Dimensions : 90" X 90" X 37.25"
Capacité : 500 gallons
Voltage / Amp : 240V, 60A
Performance silencieuse
4 appuis-tête
14 lumières LED
Fontaine jets d'eau
Fontaine rivière
Isolation haute densité
4 saisons
Cabinet en PVC

2 999$
Avec couvercle

Nordic Impulse 31"

Modèle no. IMPULSE 31"

Total de jets en stainless :
13 jets + 1 Turbo jet
1 pompe, 2 vitesses, 1 hp
Stations : 5
Dimensions en pouces : 78.5" X 78.5" X 31"
Dimensions en cm : 213.4 cm X 213.4 cm X 79 cm
Capacité : 300 gallons / 1135 litres
Poids vide : 280 lbs / 127 kg
Voltage : 110V
Chauffe-eau : 1.4kw
Lumière standard
Isolation haute densité
4 saisons
Cabinet en PVC
Couleurs disponibles :
Blanc / Cabinet realwood

Produits chimiques
Analyse d'eau
(SPA, piscines)
par ordinateur

À SURVEILLER
L'arrivée des B.B.Q. 2009

BOUTIQUE

PRÉCISION CHALEUR

RBQ 8227-2436-24

OUVERT DE 8h à 5h
du mardi au samedi

781 Principale, St-Donat
precision chaleur@bellnet.ca
424-4526
424-4818
FAX: 424-5857

Bienvenue au gens de Chertsey et Entrelacs

Michel Charette,
propriétaire

On a fêté le 30e du Mouvement des aînés à NDM

Le 18 décembre dernier, les membres du Mouvement des aînés de Notre-Dame-de-la-Merci ont fêté leur trentième anniversaire de fondation. La photo de groupe montre ici, dans l'ordre, la présidente Monique Guérin, l'administratrice Paulette Carrier, le vice-président Gérard Hadd, le trésorier André Savage, la secrétaire Lise Pépin et les administrateurs France Cotton et Jean-Paul Pelletier. À l'avant-plan, la mosaïque du trentième anniversaire. Dans une autre photo, on peut voir que le pasteur Claude Desroches en a charmé plusieurs par un solo de violon. Par ailleurs, on voit aussi Gérard Hadd coupant le gâteau du 30e en compagnie d'un membre admiratif Pierre Guay. Enfin, un invité spécial, un certain M. Grimaldi, a su divertir les membres présents tant par son humour que par son costume, comme quoi le sérieux n'empêche pas un brin de folie.

Monique Guérin, présidente

Formation d'une équipe de premiers répondants à NDM

Une équipe de pompiers de Notre-Dame-de-la-Merci, dirigée par leur collègue Jérémy Pinault, est à constituer un service de premiers répondants dans la municipalité.

«Nous recrutons présentement des citoyens prêts à s'investir au sein de notre communauté en tant que premiers répondants sur le territoire de la municipalité, déclare Jérémy Pinault. Nous tiendrons prochainement une soirée d'information à cet effet.»

Outre les six pompiers de NDM présentement constitués en premiers répondants, l'équipe requiert 16 civils au sein de son groupe. Rappelons que *les premiers répondants* est un service médical qui répond rapidement aux appels d'urgence sur le territoire de la municipalité desservie, souvent avant l'arrivée même d'une ambulance. Les intéressés sont priés de communiquer avec la municipalité de NDM au 819-424-2113.

Nouvelle réglementation

Chasse à l'orignal femelle interdite dans la zone 15

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) informe la population qu'à l'automne 2009, la chasse à l'orignal femelle sera interdite dans la zone 15, sauf dans la réserve faunique Rouge-Matawin, afin de favoriser le redressement de la population de cette espèce dans les régions des Laurentides et de Lanaudière.

La brochure *La chasse sportive au Québec 2008-2010* ne précise pas cette interdiction, mais indique que des modifications pourraient être apportées à l'exploitation de la femelle orignal adulte dans cette zone.

Cette décision a été prise par le Ministère, en concertation avec la Table faune des régions concernées, à la suite du bilan de mi-parcours du Plan de gestion de l'orignal 2004-2010. Ce document est accessible dans le site Internet du Ministère www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/plan-gestion-orignal-2004-2010-bilan.pdf). À la lumière des futurs résultats de chasse et de l'inventaire aérien qui sera effectué cet hiver, d'autres modifications au régime d'exploitation de l'orignal pourraient être apportées dans le prochain plan de gestion de l'orignal.

Le MRNF invite les citoyens à poursuivre leur collaboration en signalant tout acte de braconnage ou geste allant à l'encontre de notre patrimoine faunique ou de ses habitats à S.O.S. Braconnage au numéro sans frais 1 800 463-2191 ou au bureau de la protection de la faune le plus près www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/faune-adresses-regions). Ce service est gratuit et confidentiel.

HORAIRE:
Lundi 9h à 12h et 13h à 17h
Mardi 9h à 12h et 13h à 17h
Mercredi FERMÉ
Jeudi 9h à 19h
Vendredi 9h à 20h
Samedi 9h à 16h
Dimanche 10h à 12h et 13h à 16h

Ludwicka Jadwiga Pharmacienne Chertsey

7320, rte 125
Chertsey
(450) 882-2948

fadoq

Région Lanaudière

Voici enfin quelques douceurs dans cet hiver rigoureux. Février, le mois de l'amour, de l'amitié, le mois d'une lumière ajoutée et d'un temps plus doux que nous apprécions, un mois rempli d'espoir. Espoir de vous compter parmi nos membres et de partager le plaisir d'agréables rencontres.

Suite à une invitation de la FADOQ régionale pour une « Marche Interclub », un groupe de Saint-Donat a pu admirer les sculptures sur glace à Saint-Côme le vendredi 6 février. À notre plus grand bonheur, nous nous en sommes mis plein la vue de tout ce talent artistique déployé.

L'atelier *Transfert du savoir*, qui a comme objectif l'échange et le partage de votre savoir et de vos talents, vous donne rendez-vous les mercredis à 13h30. Débutantes et plus avancées, venez vous joindre à nous, on vous attend.

Tous les vendredis à 9h30 à la salle Saint-Georges, Robert, du Centre de conditionnement Action Fitness, nous offre une séance de mise en forme. En toute simplicité, venez profiter d'une activité amusante et stimulante. Joignez-vous à nous; 2 $ pour les membres et 4 $ pour les non-membres.

Les mardis à 13h30, venez jouer à la pétanque d'intérieur. On vous attend.

Les prochaines rencontres pour le bingo sont les jeudis 26 février et 12 mars. Pour toute autre information, téléphonez au local les mardis et jeudis après-midi au 819-424-1212 ou à notre présidente Jeannine Lippé au 819-424-1205.

Hélène Castonguay, secrétaire

Notre-Dame-de-la-Merci

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité est à la recherche de candidat pour combler le poste d'inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement.

Description : Sous l'autorité du responsable du service de l'urbanisme le titulaire de ce poste devra effectuer les tâches suivantes :
Procéder à l'analyse des demandes de permis et de certificats et à l'émission de ceux-ci conformément aux règlements applicables
Effectuer les inspections nécessaires pour s'assurer de la conformité des travaux autorisés et du suivi quant à l'application des règlements en vigueur
Informer les citoyens sur toute question au sujet des règlements d'urbanisme et relatifs à l'environnement;
Traiter les plaintes relatives au département de l'urbanisme;
Émettre les avis et les constats d'infraction lorsque nécessaire;
Préparer les dossiers pour suivi, représenter la Municipalité à la cour;
Effectuer toutes autres tâches connexes et reliées à la fonction d'inspecteur adjoint
Participer à tous projets visant à l'amélioration du service.

Critères d'emploi : Habileté à travailler dans un environnement informatisé, connaissance du logiciel « Dynamic » et du logiciel « Fadoq »;
Connaissance du règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées, du règlement sur le contrôle des eaux souterraines ainsi que la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables serait un atout.
Habileté à communiquer avec les gens;
Autonome, structuré, dynamique;
Capacité à assumer le développement de nouvelles tâches;
Capacité de travailler sous pression en forte période;
Aime travailler en équipe.

Conditions : 35 heures semaine, d'une durée de 5 mois environ
Horaire d'hiver de 4 mois
Salaire selon la convention collective en vigueur

Toute personne intéressée à présenter sa candidature devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 27 février 2009 à la :

Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci
a/s Madame Chantal Soucy, directrice générale
1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci (Québec) J0T 2A0

La forme masculine employée dans le présent texte désigne également les femmes et les hommes.

ABATTAGE D'ARBRES

ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
Émondage & élagage
Service professionnel
Assurance responsabilité
Estimation gratuite
ENTREPRENEUR FORESTIER
Pour travaux commerciaux
Claude Charbonneau 424-7582
Cell: 324-7611

ARCHITECTE

ANDRÉ LÉONARD O. A. Q.
ARCHITECTE
15 CHEMIN ST-GUILLAUME ST-DONAT 819-424-5781
51 AVE DES GOUVERNEURS REPENTIGNY 450-581-7845

ARPENTEUR

RADO, CORBEIL & GÉNÉREUX
ARPENTEURS GÉOMÈTRES INC.
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI au VENDREDI 8 h à 12 h
et 13 h à 17 h
519, rue Principale
Saint-Donat
Tél.: (819) 424-2015
Téléc.: (819) 424-6470
www.rcgag.net • st-donat@rcgag.net

ASSURANCES

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

ASSURANCES Lafrenière et St-Amour Inc. COURTIERS
Sylvie-Anne St-Amour
et François Lafrenière
Courtiers en assurance de dommages

AUTO • ENTREPRISES
HABITATION • VOYAGE

ING ASSURANCE · L'UNIQUE assurances générales · La compagnie d'assurance Missisquoi

617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115
Sans frais: 1-888-791-3115
FAX: (819) 424-7251

Vézina, Forget et Associés Inc
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS
327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

AVOCATS

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS
Poursuivant la pratique de
Coutu Bastien & Associés
Avocats
422 A, rue Principale
Saint-Donat J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2132
info@duntonrainville.com

Me Luce Harel
Avocate
Barreau 1988
MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
Sur entente :
Divorce/Séparation • Partage des biens
Garde d'enfants • Pension alimentaire
En tout temps: luce.harel@sympatico.ca
Tél.: 450-672-0243 Fax: 450-672-7935
Saint-Donat : mardi seulement

CHIROPRATICIEN

CABINET CHIROPRATIQUE
Dr Benoit Lagacé
Chiropraticien d.c.
292 ch.Ouareau Nord
(819) 424-2798
Sur rendez-vous
Lundi-Jeudi
(heures variables)

COMPTABLES

DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
Mario Simard, C.A.
Associé

922, RUE DE LIÈGE EST
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2P 1L1
Téléphone: (514) 387-8140
Télécopieur: (514) 387-6334

422 A, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT, QUÉBEC
J0T 2C0
Téléphone: (819) 424-3454
Télécopieur: (819) 424-1574

Pièces de Carnaval enr.
CGA

CONSTRUCTION

CONSTRUCTION Réjean
Entrepreneur spécialisé
Rénovation extérieure et intérieure
819.424.3129

ÉBÉNISTE

Ébénisterie Jarry
- *Armoires de cuisine*
- *Portes d'armoires sur mesure dans toutes les essences*
- *Vanités*
- *Moulures*
- *Ogees*
- *Manteaux de foyer*
- *Meubles*
- ***Entretien et rénovation***

38-A, rue Emmanuel • St-Donat
(819) 424-1378

ÉLECTRICIEN

Bordeaux Électrique inc (40)
Michel Gagné
Téléphone : (819) 321-6915
Téléphone : (514) 89-7859
Télécopieur : (450) 622-3106

S. G. SAINDON
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.
SYLVAIN SAINDON
PRÉSIDENT
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
PROJET CLÉ EN MAIN
(819) 424-5558
(450) 967-8080
TÉLÉCOPIEUR (450) 885-8831

EXCAVATION

CARL ÉMOND
EXCAVATION DÉNEIGEMENT
124, du Sacre-Bois, St-Donat, J0T 2C0
819.424.1750
819.324.7981

MINIS PELLES HYDRAULIQUES J.L. enr
Jean Léveillé, prop.
RBQ: 2660-2995-33
- **Terre**
- **Gravelle**
- **Pierre**
- **Drainage**
- **Terrassement**
- **Camion 6 roues**

(819) 424-3095
SAINT-DONAT J0T 2C0

AYOTTE & FILS INC.
Excavation • Transport
Tél.: (819) 424-7350
48, ch. Domaine Ayotte • Saint-Donat
Cellulaire: Robert : 819-217-4039
R.B.Q.: 1859-3996-14
SERVICE DE PELLE HYDRAULIQUE ET CAMION 10 ROUES
INSTALLATION SEPTIQUE
CONSTRUCTION DE CHEMIN
TERRASSEMENT
SABLE • GRAVIER • TERRE

RÉNO ENTRETIEN GÉNÉRAL ET EXCAVATION
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
Estimation gratuite
819-424-1059
Benoit Lafleurne
RBQ 8311-1148-34

INGÉNIERIE

MLC associés
experts conseils
Experts conseils en ingénierie
Génie municipal
Structure
Mécanique
Électricité
- **Laval:** 1200 boul. Chomedey, #950 / Tél.: (450) 687-7077
- **Montréal:** 400 av. Laurier ouest, #400 / Tél.: (514) 948-6105
- **Joliette:** 440, rue de Lanaudière / Tél.: (450 752-2609

Robert N. Cloutier, ing. président
St-Donat / (819) 424-4877

MASSOTHÉRAPEUTE

Kinésithérapeute
Massothérapeute
André Lavoie
Service de soins à domicile
- Massage thérapeutique
- Douleur due aux accidents de travail
- Surutilisation musculaire
- Courbatures liées au stress

Reçu pour assurances disponible
MON RÉSEAU PLUS 96-124
Sur rendez-vous:
Résidence: **424-3149**
Pagette: **(514) 921-4751**
Fax: **(819) 424-4512**

MÉDECINE ALTERNATIVE

Reiki Thérapies
Mme Blaize
- Possibilité de soins à domicile
- Reçu pour assurances

Naturopathe membre de la FMA
Soins et stages de Reiki Usui
Consultations en homéopathie
Soins et stages en Fleurs de Bach
Stress - Manque de confiance - Soins palliatifs - Migraine - Hyperactivité - Cancer - etc.
819.424.3542
221, rue Aubin • Saint-Donat (Qc) J0T 2C0
www.reiki-therapies.com • info@reiki-therapies.com

MÉNAGE

Ménagez-vous
Entretien ménager
Surveillance de domicile
Ginette Lapointe
819-424-5137 514-928-4759
Engagement de qualité professionnelle

NOTAIRE

Me RAYMOND M. SIGOUIN
L.L.B., D.D.N.
Me MARIE-CLAUDE RAYMOND
L.L.L., D.D.N.
RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUE
430 Principale, C.P. 400 (Place Monette), St-Donat
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

PEINTRE

PEINTURE & JOINTS M.L.
Tel.: 819.424.2631 Cell.: 819.325.0709

PHARMACIE

Julie Joanis
PHARMACIENNE
480, rue Principale, St-Donat (Qc) J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2626
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 9h à 17h30 • Vendredi: 9h à 19h30
Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 10h à 16h
membre affilié à ProXim

RÉNOVATION

PIERRE-LUC TOUBEIX RÉNOVATION
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
18, ch. Sigouin
Saint-Donat
J0T 2C0
Tél.: 819 424-4176
Cell.: 819 324-8384
R.B.Q. 8311-7598-24

SERVICES

LICENCE R.B.Q.
Obtenez votre licence d'entrepreneur en construction avec une formation rapide et facile
514-841-5928

Donnez du sens à vos affaires.
Partager. Collaborer. Connecter.
iPhone 3G · iMac · MacBook · MacBook Air
Mac mini · MacBook Pro · Mac Pro · Xserve
Opportun · Consultants Network

Dominic Roy
Ingénieur forestier
EXPERT-CONSEIL
Plan forêts incertaines
Diagnostic sylvicole
Rédaction forêts
Foresterie forêtier
Cartographie
Foresterie urbaine
Estimé Mercantile
Plans d'aménagement
Gestion des prix
WWW.DOMROYCARD.COM

URBANISTE

Espace Urbanisme
Consultant stratégique
Gestion du développement
Pascal B. Surprenant, urbaniste
438.882.8828

PETITES ANNONCES
(819) 424-2610
• Annonce encadrée:.....10$
* Payé après parution:.....+1$

TERRAINS À VENDRE

Terrains à vendre sur la rue Allard, des Érables et Nadon et maisons à vendre rue des Érables, rue Nadon de 6000 à 10000 pieds. Mr Beauséjour: 819-424-3773

Terrains à vendre avec services, Domaine Selesse, secteur village St-Donat, à proximité du Métro et Homehardware entre 7000 et 14000 p.c. Prix réduit avant printemps 2009. Infos (819) 217-2001

À LOUER

2 logements neufs à louer, rue Nadon pour le 1er juillet, 3 1/2. 425$/mois. Mr Beauséjour: 819-424-3773

2 1/2 à louer, 371B rue Bellevue, St-Donat, au centre du village, électricité non compris. 360$/mois. Libre immédiatement. 819-326-7375

3 1/2 à louer, 371A rue Bellevue, St-Donat, semi-meublé, électricité non compris, libre le 1er mai. 390$/mois. 819-326-7375

Logement à louer au 557 Principale, au centre du village, rénové, aire ouverte, laveuse-sécheuse. 455$/mois. Libre immédiatement. 819-424-2001

Grand 3 1/2, semi-meublé, patio, près des services (caisse, épicerie), non-fumeur, 47B rue Rivard. Pour informations: 819-424-1533

Maison à louer, 609, Principale, 2 ch. à coucher, à l'année. Libre à partir du 1er juin, chauffé, 775$/mois. 819-424-2291

5 1/2, bord du lac Blanc, rénové, baignable, foyer, à l'année. 685$/mois. Disponible le 1er mars. 819-424-9948

4 1/2 à louer, village St-Donat, libre immédiatement. 450-588-7504

Appartements tranquille et propre 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, stationnement privé, idéal pour personnes âgées. 819-424-2300

LOCAL À LOUER

Local à louer, 370 p.c., secteur village, chauffé, internet, haute vitesse, stationnement, parfait pour professionnel. 300$/mois. 819-424-7583

OFFRE DE SERVICES

Rénovation générale, extension de maison, garage, sous-sol, revêtement extérieur, terrasse, finition intérieure et extérieure, céramique. Bernard Filion 819-424-7801

COURS

SERVICES ACADÉMIQUE DE COURS PRIVÉS. Le service offre des cours de français, mathématiques et de sciences pour les étudiant(es) du primaire au niveau universitaire. 819-424-7240. Denis Belleau, professeur

ACHÈTERAIS

Serais acheteur d'un tracteur GRAVELY. Réal 819-424-4734, 514-631-5836

RECHERCHE

Dame âgée aveugle recherche accompagnateur ou accompagnatrice pour prendre marche. Enseignerait l'anglais en échange tout en marchant. Appeler Mme Marguerite Lemay au 819-424-1306

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

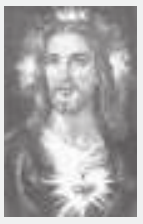

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

R.R.G.

QUINTIN, GUY
1928-2008

À Montréal, le vendredi 26 décembre 2008 est décédé, à l'âge de 80 ans, GUY QUINTIN époux de Claire Pouliot. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois filles Guylaine (Momo), Marjolaine (luc) et Dominik (Danielle), ses petits-enfants, Alexis, Hugo, Julien-Malek, Félix et Jasmine, son frère Jacques (Pauline), son neveu Robert de même que plusieurs parents et amis. Des dons pour la recherche contre le cancer seraient appréciés.

Remerciements
Jean-Guy Juteau
1934-2008

La perte d'un être cher semble moins pénible lorsque nous sommes bien entourés par la famille et les amis (es).

Sensibles à vos témoignage de sympathies lors du décès de Jean-Guy, son épouse Claudette Charron et les familles Charron, Juteau vous disent Merci !

Remerciements
Jean-Claude Gouin

Suite au décès de Jean-Claude Gouin survenu le 4 février 2009, à l'âge de 86 ans, ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les ont réconfortés de leur amitié. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme étant personnels

AVIS DE DISSOLUTION

«Veuillez prendre note que la compagnie «9170-9691 QUÉBEC INC» présentera une requête pour dissolution au Registraire des entreprises du Québec. Saint-Donat-de-Montcalm, le 19 janvier 2009»

fleuriste st-donat
boutique cadeaux

OFFRE D'EMPLOI

Recherche personne responsable et disponible à apprendre le métier de Fleuriste. Contactez Johanne

819-424-2661

984 Principale, Saint-Donat

REMERCIEMENTS

PAUL-ÉMILE RIOPEL
1931-2009

Son épouse Janine, ses filles Viviane et Chantal, ses gendres et ses petits enfants tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont offert leur témoignage de soutien par leurs présences, leurs écrits ou toute autres offrandes lors du décès de M. Paul-Émile Riopel, survenu le 19 janvier dernier.

Nous tenons perticulièrement à souligner l'aide précieuse de M. Thibodeau et de Mme Henri, ainsi que des ambulanciers lors des soins d'urgence. Nous tenons à remercier grandement le personnel des soins du Centre hospitalier Laurentien pour leur accompagnement et leur dévouement exceptionnel.

Mon chemin est terminé,
Un autre commence
Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.
Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble...
Souriez, pensez à moi, le fil n'est pas coupé.
Je ne suis pas loin, juste à vos cotés.
Paul-Émile

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

M.S.G.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

R.R.G.

Mercredi le 11 février 2009, à l'âge de 55 ans, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à 2h10 du matin, est décédée notre soeur **Lise Pelletier** à la suite de la maladie d'ataxies cérébelleuses.

Malgré ses nombreuses maladies et épreuves, Lise aimait la vie, les voyages, la nature, la bonne compagnie et la danse...

Ceux et celles qui l'ont connu savaient qu'elle était courageuse, une combatante, un modèle ppour tout le monde.

Lise, c'était notre boule d'énergie, notre rayon de soleil. Merci Lise pour tout ce que tu nous a apporté dans nos vies. Tu resteras toujours pour chacun de nous dans nos pensées et dans nos coeurs pour l'éternité.

De tes frères et soeurs, parents et amis qui t'aimeront toujours.

(collaboration spéciale Marjolaine Pelletier)

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

S.A.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

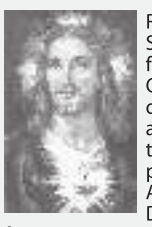

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

S.A.

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal Altitude 1350
365, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610
Fax:(819) 424-3615

Abonnement:
15.00$ Canada
30.00$ Étranger 1 an (12 numéros)

NOUVEL ABONNEMENT ☐
RENOUVELLEMENT ☐
J'ABONNE UN AMI ☐

Une naissance, un livre!

le 11 février dernier, Lisa Otis et Justin recevaient, des mains de Anita Desmeules et Joanne Riopel, leur prix de participation dans le cadre de la promotion *Une naissance, un livre!* Mme Otis mérite un abonnement d'un an au magazine «Enfants-Québec» offert par le Réseau Biblio des Laurentides. Tous les enfants d'un an et moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale peuvent être incrits au programme. Ce dernier est une initiative des Bibliothèques publiques du Québec visant à susciter chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, l'éveil à la lecture, le goût des livres et inciter les parents à abonner leur enfant à la bibliothèque de leur municipalité. Votre bébé recevra gratuitement son ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits, offert par les Éditions Dominique et compagnie, des choix de lecture et le magazine Enfants-Québec pour papa et maman.

Plusieurs enfants de Haïti parrainés par les gens d'ici

Que de merveilles en si peu de temps! Et tout cela grâce à votre très grande générosité. Aux dernières nouvelles, ils sont 1 327 jeunes à manger aux cantines scolaires. Cinquante-trois enfants sont parrainés, ce qui leur permet de fréquenter l'école, d'avoir accès aux cantines, de recevoir les vêtements, les soins médicaux etc.

Dans le diocèse de Port-de-Paix, dont Bombardopolis fait partie, se trouvent 30 séminaristes. Onze sont parrainés, sans compter les deux qui, après l'avoir été, sont déjà non seulement prêtres mais aussi curés de paroisse. Phechner Julmisse a été ordonné le 7 mai 2006 et nommé curé le 26 juin de la même année. Rodney Eugène, ordonné le 21 décembre 2008, a reçu son mandat comme curé le 16 janvier dernier.

J'ai encore le nom de quelques séminaristes qui auraient grandement besoin d'un parrain ou

d'une marraine. À qui la chance?

C'est tellement extraordinaire de les voir évoluer dans leur cheminement. Ils demeurent en contact par correspondance avec leurs bienfaiteurs, et j'en reçois aussi des nouvelles. Merci pour tout.

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions. On contacte Françoise Nadon au 819-424-3394 ou moi-même au 819-424-7196.

Annette Riopel

MON PROFIL.
MON REER.

Quel que soit votre profil d'investisseur, nous avons le REER qu'il vous faut.

Pour vos REER, renseignez-vous auprès de votre conseiller à la caisse.

Avec ou sans rendez-vous

HORAIRE PROLONGÉ
pour la période REER

Samedi 21 février	10 h 00 à 14 h
Lundi 23 février	8 h 30* à 20 h
Mardi 24 février	8 h 30* à 20 h
Mercredi 25 février	8 h 30* à 20 h
Jeudi 26 février	8 h 30* à 20 h
Vendredi 27 février	8 h 30* à 16 h
Samedi 28 février	10 h 00 à 14 h
Lundi 2 mars	8 h 30* à 20 h

* de 8 h 30 à 10 h avec rendez-vous

NOTRE ÉQUIPE EST PRÊTE À VOUS ACCUEILLIR DANS SES LOCAUX POUR TOUS VOS BESOINS FINANCIERS.

DATE LIMITE POUR COTISER : 2 MARS

REER
1 800 CAISSES desjardins.com/reer

784, rue Principale
Saint-Donat (QC) J0T 2C0
Tél. : 819 424-2563 ou
1 877 424-2563
Téléc. : 819 424-1443

Desjardins
Caisse de Saint-Donat

Conjuguer avoirs et êtres

fadoq

Région Lanaudière

Pour le mois de février, voici les activités prévues par le Mouvement des aînés de Notre-Dame-de-la-Merci. Le 19, bingo à 13h30. Le 26, dîner de l'amitié à 12h00 suivi d'un bingo. Tous sont invités.

Lise Pépin, secrétaire

MétéoMapp

Selon notre pronostiqueur météo Chapman Mapp, février ne devrait pas connaître trop de précipitations de neige. C'est ainsi que le début février a fait belle figure avec le soleil. Une légère neige est venue blanchir le sol, bientôt balayée par la pluie Du 20 au 28, un beau soleil de printemps devrait réchauffer nos épaules. Début mars, faible neige et venteux. Du 5 au 10, ensoleillé mais nuits froides. Selon M. Mapp, il était tombé plus de 410 cm de neige en date du 6 février.